



Edito

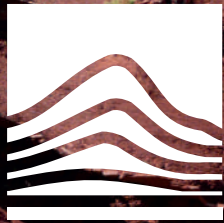


« 2024, l'Hérault en relief

Le rôle du Département est de faire tout ce qui est possible, à l'échelle départementale, pour encourager et soutenir la solidarité et le vivre-ensemble. C'est en contribuant à une société du vivre-ensemble que nous participerons, à notre échelle, à construire demain un monde plus juste, qui rejette les guerres, protège les plus faibles et agit contre le réchauffement climatique, source des catastrophes naturelles. Les Héraultaises et les Héraultais composent cette communauté de destin. Nous avons contribué à travers les générations, à faire de l'Hérault un lieu où l'entraide et la solidarité sont des valeurs vivantes. Une société accueillante également de celles et ceux qui viennent et partagent ces valeurs. Ainsi, c'est avec une certaine fierté que je vous annonce que notre population a dépassé le chiffre significatif de 1,2 million d'habitants cette année. Le Département est l'échelon de proximité qui s'engage pour que tous les Héraultais puissent bénéficier d'un cadre de vie solidaire et écologique. Au-delà de ses compétences, cette année le Département déposera une candidature auprès de l'UNESCO pour faire reconnaître au niveau

international son Géoparc « Terres d'Hérault » et intégrer ce réseau mondial de 195 Géoparcs implantés dans 48 pays. Ce territoire aux nombreux joyaux géologiques d'exception concerne 112 communes de l'Hérault sur un espace de 2 000 km². L'objectif pour le Département va au-delà de l'intérêt touristique et scientifique indéniable de la multitude de géosites et de paysages remarquables qui composent ce futur Géoparc, comme la dalle paléontologique de la Lieude (250 millions d'années) située sur la commune de Mérifons, espace récemment acquis par notre collectivité pour le protéger. Vous le saviez, le Département est la collectivité territoriale de toutes les solidarités, et c'est aussi notre volonté immuable de mettre l'Humain au centre de nos préoccupations et de nos actions. Agir pour un Hérault plus solidaire et plus écologique : c'est entourer et mettre en avant les humains qui font vivre notre territoire, qui l'animent, qui le chérissent, qui le façonnent tout en le préservant. Les Héraultaises et les Héraultais sont nombreux à partager et à promouvoir cette vision. Je vous souhaite une année 2024, illuminée par la flamme de l'espoir éclairant le chemin d'une paix mondiale retrouvée. »

Kléber Mesquida
Président du Département
de l'Hérault



GÉOPARC

Terres
d'Hérault

Tant par son âge (540 millions d'années) que par la diversité et la qualité de ses roches, le Géoparc Terres d'Hérault mérite d'être préservé, valorisé et porté à la connaissance de tous. C'est le sens de la démarche Géoparc Terres d'Hérault conduite par le Département qui s'est engagé en 2022 pour l'obtention du label Géoparc mondial UNESCO. L'objectif étant de déposer un dossier de candidature en novembre 2024 en vue d'une possible reconnaissance par l'UNESCO en 2026.

« Le Géoparc, c'est mettre du lien entre ces pierres et les humains qui vivent autour. Labelliser un territoire comme celui là, c'est reconnaître la valeur de ce patrimoine universel, le préserver et le faire connaître. J'encourage les Héraultais à découvrir l'incroyable richesse géologique du Géoparc Terres d'Hérault et à porter, avec l'ensemble des acteurs du territoire, notre candidature au label Géoparc mondial UNESCO ! »

Kléber Mesquida,
Président du Département de l'Hérault

Un patrimoine géologique exceptionnel de 540 millions d'années

Les joyaux géologiques de l'Hérault. Dans l'Hérault, on trouve tous les processus géologiques et tous les types de roches (ruffe, basalte, calcaire, granite, gneiss, schiste, grès...). Ces pierres sont les témoins du ballet continu des continents et des océans qui ont façonné son histoire géologique depuis le début des grandes faunes marines il y a 540 millions d'années.

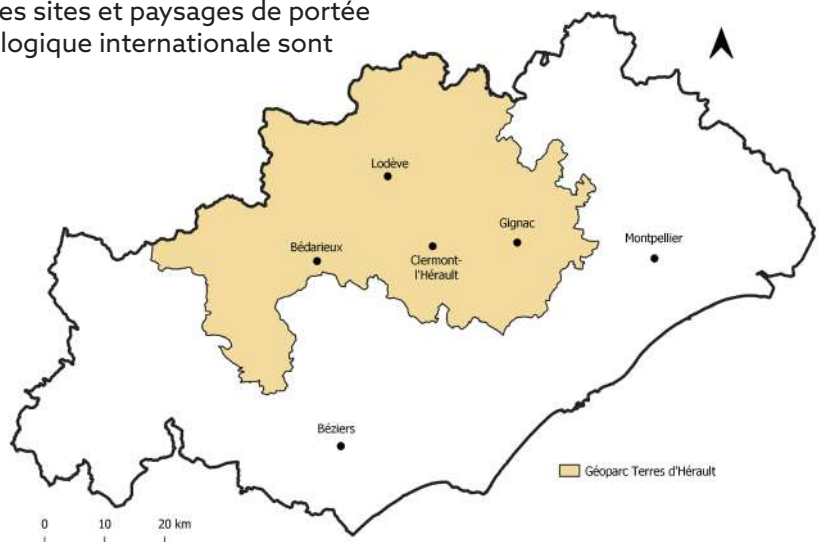
Ces témoignages du passé nous permettent d'observer des traces d'animaux plus anciens que ceux des dinosaures ! Comme on peut le voir à la dalle de la Lieude, sur la commune de Mérifons, un site géologique récemment acquis par le Département pour le restaurer et le valoriser.

C'est quoi un Géoparc ? Il s'agit d'un espace géographique unifié, où les sites et paysages de portée géologique internationale sont

gérés selon un concept global de protection, d'éducation et de développement durable. Leur approche « partant de la base » et associant la conservation et le développement durable tout en impliquant les communautés locales, devient de plus en plus populaire.

Le périmètre du Géoparc Terres d'Hérault. Aujourd'hui, le Géoparc Terres d'Hérault, ce sont 112 communes intégrées dans le Géoparc Terres d'Hérault grâce à leur géologie exceptionnelle. Néanmoins, le Département de l'Hérault dans son ensemble possède des richesses qui permettent aux géologues en herbe de découvrir les merveilles de notre histoire géologique.

+ d'information : Geoparc.herault.fr



Histoire géologique d'un territoire. La géologie influence naturellement notre cadre de vie, nos ressources, l'aménagement de notre territoire et nos activités économiques et sociales. Avec le Géoparc, le Département s'est engagé à protéger et valoriser cette géologie remarquable, soulignant à cette occasion la richesse du territoire héraultais, son patrimoine, ses savoir-faire et les liens qui unissent l'Humanité et la pierre : paysages, biodiversité, bâti, terroirs viticoles, archéologie, savoir-faire, histoire industrielle...

Pourquoi la roche est rouge au Salagou ? C'est elle la roche star de l'Hérault ! La ruffe présente au Salagou doit son nom au latin « ruffus », qui signifie « rouge ». Bien qu'elle soit présente un peu partout en France, dans l'Hérault on la trouve en très grande quantité. Le site du Salagou, bassin de la période du Permien, est d'ailleurs le plus vaste affleurement* d'Europe ! Là, 270 millions d'histoire sont gravées dans la roche. C'est l'oxyde de fer, minerais dont elle est très chargée, qui donne à la ruffe cette couleur rouge caractéristique, faisant des ruffes de Salagou un site d'exception.

**endroit où la roche se voit à nu*



Le label Géoparc mondial UNESCO

Créé en 2015, le label Géoparc mondial UNESCO est attribué par l'UNESCO et le réseau mondial des Géoparcs à un territoire présentant un patrimoine géologique remarquable.

Valorisant une démarche ambitieuse portée par un territoire et ses partenaires (associations, élus, habitants...), le label soutient les territoires dans la conservation de leur patrimoine géologique exceptionnel et la sensibilisation du public aux enjeux écologiques.

Aujourd'hui, ce label est attribué à 195 géoparcs dans 48 pays. En mai 2023, 18 nouveaux géoparcs mondiaux UNESCO ont été ainsi désignés : Brésil, Nouvelle-Zélande, Philippines, Thaïlande, Indonésie, Malaisie, République de Corée, Japon, Iran, Grèce, Espagne, Norvège, Grande-Bretagne et Irlande du Nord.

En France, 7 Géoparcs sont labellisés à ce jour : Haute-Provence, Parc Naturel Régional du Lubéron, Massif des Bauges, Chablais, Monts d'Ardèche, Causses du Quercy et Beaujolais. **Et deux autres sont en cours d'évaluation :** Armorique et Normandie-Maine.

Les critères du label UNESCO

Le territoire doit présenter un patrimoine géologique d'importance internationale menant des actions de protection et de valorisation de ces sites naturels, du géotourisme, de la sensibilisation à la préservation des ressources de la Terre, aux changements climatiques...

D'autres éléments sont également pris en compte : le site candidat doit être géré par un organisme ou une structure ayant une existence légale reconnue juridiquement par la législation nationale, et un plan de gestion complet clairement établi comprenant la gouvernance, le développement, la communication, la protection, l'infrastructure, les finances, et les questions de partenariat.

Enfin, il doit avoir **une visibilité auprès des visiteurs et de la population locale** (site Web, dépliants et une carte détaillée de la zone qui relie les sites géologiques et les autres sites de la zone). Un candidat aux géoparcs mondiaux UNESCO doit avoir également une identité visuelle.

Le calendrier des candidatures

Le candidat au label Géoparc mondial UNESCO envoie une lettre d'intention (idéalement avant le 1er Juillet). Les candidatures doivent ensuite être soumises entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre. S'ensuivent une phase de vérification des dossiers et une phase d'évaluation des dossiers jusqu'au 30 avril. Après l'évaluation sur le terrain réalisée à partir du 1er mai, le Conseil des géoparcs mondiaux UNESCO donne son avis sur les candidatures en septembre. Les candidatures retenues sont annoncées par le Conseil exécutif de l'UNESCO lors de sa session de printemps l'année suivante.

L'INFO EN +

La démarche est exceptionnelle !

Fait unique en France, le Département de l'Hérault est aujourd'hui le seul département à porter la démarche de labellisation de son Géoparc par l'UNESCO. Sur les 7 Géoparcs labellisés en France, 6 sont portés par des syndicats mixtes en charge de parcs naturels régionaux ou 1 par une entente intercommunale. Les compétences du Département (tourisme, éducation, culture, protection du patrimoine ou encore aménagement du territoire...) sont des atouts pour porter la candidature du Géoparc Terres d'Hérault au label UNESCO, et ainsi le faire rayonner internationalement.

Une ambition collective et des enjeux pluriels

Le Géoparc Terres d'Hérault, c'est aussi une multitude d'actions déployées par le Département toute l'année pour éduquer et sensibiliser à la transmission des sciences de la terre et des enjeux futurs pour tout public ; et développer le géotourisme, un tourisme durable qui préserve et valorise le caractère géologique et géographique du territoire.

Une ambition héraultaise

Le Géoparc et sa candidature au label de l'UNESCO traduisent **une ambition collective et des enjeux pluriels pour le territoire et dont les Héraultais sont les premiers bénéficiaires et usagers.** A travers la valorisation et l'enrichissement de son offre culturelle, éducative, sportive et de loisirs ; la reconnaissance scientifique internationale et l'accès pour toutes et tous à ce patrimoine exceptionnel ; ou encore les retombées économiques liées notamment au géotourisme, à l'artisanat local, au patrimoine bâti ou encore l'agriculture, la viticulture et ses produits locaux issus de cette terre exceptionnelle... Ce sont autant d'atouts pour le développement économique et la valorisation du territoire mobilisés par le Département pour construire un territoire écologique et solidaire

au service de l'ensemble des Héraultais.

Une démarche collective

Porté initialement par l'association d'éducation à l'environnement *Demain la Terre !* qui avait réalisé les premières études d'opportunité sur la création du Géoparc Terres d'Hérault et mené la phase de préfiguration de la candidature au label UNESCO, le projet s'est rapidement mué en un projet de territoire avec la décision votée en 2022 par l'Assemblée départementale de porter le dossier.

Fort de ses compétences et ses assises financières,

la collectivité territoriale a depuis su réunir, mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs et partenaires (communes et intercommunalités, associations, professionnels...) du périmètre Géoparc (plus de 2 000 km²) et ses 112 communes des territoires du Lodévois et Larzac, du Grand Orb, de la Vallée de l'Hérault, du Clermontais et de certaines communes de l'Ouest du Département (Cambon, Castanet-le-Haut, Rosis, Colombières-sur-Orb, Mons-la-Trivalle, Roquebrun, Saint-Martin-de-l'Arçon, Vieussan, Causses-et-Veyran, Saint-Nazaire-de-Ladarez et Cessenon-sur-Orb).

Des instances représentatives

En novembre 2024, le Département de l'Hérault prévoit de déposer une lettre d'intention puis un dossier de candidature pour son Géoparc Terres d'Hérault auprès du Comité National des Géoparcs Français (CNGF) qui sera chargé de porter son dossier auprès de l'UNESCO. A cet effet, il s'est doté d'instances de pilotage et de suivi du projet :

- **un Comité stratégique** : instance décisionnaire composée des élus représentants des structures partenaires publiques et présidée par Kléber Mesquida ;
- **un Comité territorial** : groupe de travail élargi aux agents du territoire autour de commissions thématiques (tourisme, médiation) ;
- **un Comité technique** regroupant l'ensemble des services départementaux impliqués dans la démarche ;
- **un Conseil scientifique et prospectif** composé d'experts reconnus.

CHIFFRES CLÉS

540 millions
d'années d'histoire géologique
en Hérault

112
communes héraultaises
(des territoires du Lodévois et Larzac,
Grand Orb, Vallée de l'Hérault et
Clermontais, et de certaines communes de
l'Ouest du Département)

2 046 km²
de superficie

195 géoparcs
mondiaux UNESCO
situés dans

48 pays

7
Géoparcs en France
(Haute-Provence, Parc Naturel Régional
du Lubéron, Massif des Bauges, Chablais,
Monts d'Ardèche, Causses du Quercy et
Beaujolais)



Le Géoparc en actions !

En 2024, parallèlement aux aspects techniques du dossier de candidature en cours de réalisation par l'équipe dédiée et qui sera déposé en novembre, le Département prévoit plusieurs actions :

Tourisme et économie : la mise en place d'un réseau de Géopartenaires (Offices du tourisme, commerçants, associations...) et des Géomédiateurs experts (naturalistes, scientifiques compétents en géologie...) qui seront formés et habilités par le Conseil scientifique pour former les Géopartenaires ; et l'élaboration d'une « Charte d'engagements des Géopartenaires » ;

Education, culture, sport : des événements culturels, éducatifs et sportifs sur le périmètre du Géoparc Terres d'Hérault, tels que l'exposition géologique au Musée de Lodève, les visites musicales de la Grotte de Clamousse proposées par le projet culturel Passa Meridia « L'odeur du vent sur les cailloux », des parcours sportifs de Géorando et des activités de pleine nature sur le site, des éducotours pour les collégiens en partenariat avec le Rectorat...

Aménagements et patrimoine : la mise en place d'un espace dédié à la Maison départementale du Salagou ; la création d'un centre de ressources sur un Géopatrimoine ; la mise en place d'une signalétique Géoparc sur les routes départementales et des parcours pour les usagers ; ou encore la poursuite de l'entretien préventif du site Géoparc par les forestiers-sapeurs et les rando-pisteurs du Département ;

Recherche et vulgarisation scientifique : la recherche géologique et environnementale ainsi que le rayonnement scientifique du Géoparc, avec la participation à des événements internationaux, le projet de partenariat avec le laboratoire de recherche géosciences de Montpellier ; l'intégration d'un étudiant de Master en médiation scientifique de l'Université des sciences de Montpellier ; un projet tutoré avec les étudiants du Master Espaces ruraux et développement local (ERDL) de l'Université Paul Valéry sur le site de la Lieude ; ou encore un partenariat avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour la réalisation de documents de vulgarisation scientifique...

ÉTAPES CLÉS

2015 à 2021 : phase de préfiguration du projet par *Demain la terre !* et appui du Département après le vote en session de l'Assemblée départementale en 2022.

2022 : mise en place de la dynamique départementale avec ses partenaires territoriaux.

2023 : phase de préparation à la candidature

2024 : lettre d'intention et dépôt du dossier de candidature en novembre

2025 : mission d'évaluation sur le terrain du Conseil des géoparcs mondiaux UNESCO (au printemps)

2026 : obtention du label UNESCO

Le Comité national des Géoparcs Français (CNGF)

Créé en 2014, le comité national des géoparcs de France (CNGF) réunit les géoparcs mondiaux UNESCO français pour engager concertation et coopération entre territoires labellisés. Organisé sous statut associatif, son objet est aussi de conseiller et d'accompagner les territoires candidats à la labellisation auprès de l'UNESCO dans les meilleures conditions possibles. En mai 2023, à travers l'organisation d'un voyage d'étude auprès du Géoparc mondial UNESCO de Haute Provence, le Département

a bénéficié des échanges, conseils et partages d'expérience de l'un des précurseurs du concept de Géoparc et co-fondateur du réseau des Géoparcs européens créé en 2000. Il a également participé à la 10ème conférence internationale des Géoparcs mondiaux UNESCO à Marrakech et à la Réunion des sciences de la Terre 2023 à Rennes. Témoinnant de l'engagement du territoire héraultais dans sa démarche, ces rendez-vous permettent de renforcer son dossier de candidature en cours de constitution dans le but d'un soutien par le CNGF.





Tourisme

Le Département met le cap sur un tourisme respectueux de l'environnement et vertueux pour l'économie locale.

Œnotourisme, géotourisme : dans l'Hérault, 1^{er} département touristique d'Occitanie, on fait le choix d'un modèle qui promeut notre riche patrimoine naturel, mais aussi nos terroirs et nos producteurs.

Un tourisme vert qui soutient l'économie locale

L'Œnotour de l'Hérault

Premier département viticole d'Occitanie, l'Hérault continue de développer son Œnotour, un concept unique en France qui allie les loisirs nature et la découverte du territoire et de ses terroirs. **Riche d'une centaine de caveaux-étapes**, de 7 destinations Vignobles & Découverte, 25 routes des vins et **27 œnorandos® labellisés par le Fédération française de la randonnée pédestre**, l'Œnotour est un réseau de **randonnées à pied, et bientôt à vélo, permettant de promouvoir les dégustations vigneronnes.**

L'action phare en 2024 sera la **structuration des œnovélos** qui prévoient, à l'horizon 2028, 21 boucles cyclo-touristiques réparties sur les 7 territoires Vignobles et Découverte et les appellations. Ces itinéraires pédestres ou cyclables sont destinés à **mettre en valeur des exploitations viticoles ou caves coopératives pratiquant la vente directe** et souhaitant proposer un accueil des randonneurs et cyclotouristes en offrant des produits et services divers : dégustations, visites de caves ou de domaines, rencontre avec les professionnels, restauration, hébergements...

La découverte des vignobles à vélo !

Le Département a imaginé le tracé de la 1^{re} œnovélo de l'Hérault, de Saint-Chinian au Canal du Midi !

L'œnovélo est une déclinaison de l'Œnotour qui valorise les déplacements actifs. Il s'agit de boucles cyclo-touristiques qui empruntent une voirie publique déjà aménagée sur laquelle peuvent venir se greffer une signalisation dédiée et des services associés.



BUDGET 2024

8,3 M€

« Avec 2 sites labellisés (les Gorges de l'Hérault et le Cirque de Navacelles) et 3 dossiers en cours Lac du Salagou et Cirque de Mourèze, le Canal du Midi et les Ecluses de Fonseranes, Minerve et la Vallée du Brian et de la Cesse., l'Hérault est le 1^{er} département français en nombre de Grands sites en France ! »

Jean-Louis Gély

Vice-président délégué au tourisme et à l'économie



Un conchyliculteur en réflexion

Le Département a lancé une réflexion pour développer un conchyliculteur. Un concept de visites des mas conchylicoles du Bassin de Thau et du Chichoulet, à Vendres, avec des dégustations, une découverte des traditions, savoir-faire, et du patrimoine naturel et culturel.

Sur ses ports, le Département envisage pour 2024 la réalisation de pontons d'accueil collectifs afin de permettre l'accostage de petits bateaux à passagers au Barrou à Sète et aux Mazets à Marseillan. D'autres équipements pour mieux accueillir les visiteurs sont à l'étude.



CHIFFRES CLÉS

27
conorandos

1
conovélo
21 d'ici 2028 (3 par
territoire V&D)

110
lieux labellisés
« Tourisme & handicap »

32 400
emplois
directs ou indirects
sur l'année

1^{er}
Le tourisme
est le 1^{er} PIB de
l'Hérault

Un tourisme inclusif et solidaire

Le Département poursuit son appui à la réhabilitation des hébergements de tourisme social et solidaire. À ce titre, 2 projets de centres de vacances ont été aidés financièrement en 2023 !

L'accessibilité dans l'Hérault c'est :

- 15 labellisations « Tourisme & Handicap » en 2023, ce qui porte le nombre à 110 sur le territoire (dont 3 caveaux viticoles),
- Renouvellement du Label « Destination pour tous » pour Balaruc-les-Bains et une nouvelle destination à l'honneur, Agde. Soit 4 territoires engagés dans cette démarche.
- Hérault Mobility, un outil numérique qui favorise la découverte des sites touristiques pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, en garantissant la chaîne de déplacements sur le parcours : www.herault-mobility.fr



Éducation

Pour offrir à chaque collégien les mêmes chances de réussite et d'épanouissement, le Département s'engage.

Il construit et rénove des établissements en misant sur les économies d'énergie, fournit des repas avec des produits bio, labellisés et locaux issus de nos terroirs et mise sur le numérique éducatif.

Des collèges qui réduisent leur empreinte carbone

Pour faire face à l'accroissement des effectifs tout en accélérant la transition écologique, le Département investit. Construire éco-responsable est l'un des engagements de ce mandat.

■ 2 nouveaux collèges exemplaires – ouverture 2025

• **Un collège à Maraussan** – Label BDO niveau Or > la construction s'appuie sur l'utilisation de matériaux biosourcés, une orientation nord-sud optimisée, des espaces verts irrigués par les eaux de pluie, un système modulaire, la géothermie...

Capacité : 750 élèves

• **Un collège à Juvignac** – Les travaux ont commencé pour cet établissement qui mise notamment sur le recours au bois dans le bâti, un réseau de chaleur urbain, une toiture végétalisée...

Capacité : 700 élèves.

■ Rénover et accélérer la transition énergétique en 2024

o **Collège Saint-Jean-de-Védas**

Extension de la demi-pension

o **Collège Saint-Mathieu-de-Trévières** : achèvement de la

réhabilitation de l'établissement

o **Collège du Crès** : fin des travaux, il devient le 1er collège à énergie positive de l'Hérault

o **Collège Bédarieux** : Début des travaux de restructuration de la demi-pension

o **Fabrigues** livraison halle de sport

o **Collège Saint-Chinian** équipement en panneaux photovoltaïques

o Opérations de remplacement des ampoules par des LEDs

Autres études en cours :

> Rénovation importante

des **collèges du bassin**

montpelliérain (Les Garrigues, Marcel pagnol, Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Clément-de-Rivière), et collège de Cazouls-les-Béziers

> Poursuite de la réhabilitation

du **collège de Castelnau-le-Lez**

> Extension du **Collège de Montnaud**

> Extension de la demi-pension du **collège de Cessenon-sur-Orb**.

> Réalisation d'une halle de sport à **Frontignan**.



BUDGET 2024

77,9 M€

« Nous voulons offrir des conditions optimales de travail à nos élèves, avec un cadre apaisé, propice à l'épanouissement, où chacun a sa place. Alimentation durable, numérique éducatif, construction de collèges qui limitent notre empreinte carbone... C'est un engagement quotidien pour nos jeunes ! »

Renaud Calvat

Vice-Président délégué à l'Éducation et aux collèges

Engagé pour le bien-être, l'inclusion et la sécurité des élèves

- **Aménagements pour lutter contre le harcèlement scolaire** cours par niveaux, îlots favorisant l'échange, sas à l'entrée, plateaux sportifs...

- **Sécurisation des établissements** gestion des accès avec équipements sécurisés et agent d'accueil dans chaque collège, alarmes intrusions, formation des agents à la sécurité...

- **600 actions éducatives territoriales (AET) proposées** sur les thèmes Culture, citoyenneté, prévention routière, environnement, sport...

- **66 ULIS** (unités localisées pour l'inclusion scolaire) avec l'ouverture de 3 nouveaux dispositifs en 2023 aux collèges de Castries, Florensac et Port Marianne.

Un schéma pour le numérique éducatif

Le Département a lancé son Schéma directeur du Numérique de l'Éducation et la Jeunesse 2024-2028, co-construit avec les partenaires éducatifs.

Ce Plan ambitieux répond à l'un des **13 engagements** de la majorité et vise **4 objectifs** :

- **Augmenter le débit internet** et renforcer la robustesse de l'infrastructure
- **Fournir des ressources pédagogiques** et des équipements adaptés et performants
- **Favoriser l'inclusion scolaire** par le numérique
- **Réduire la fracture numérique** et lutter contre les inégalités

De **nombreux projets verront le jour dès 2024** pour s'inscrire dans cette démarche partagée.



L'Hérault : un des 1ers Territoires numériques éducatifs de France !

Le Département participe à cette expérimentation nationale portée par le Secrétariat général de l'investissement et le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en lien avec la Banque des territoires, le Réseau Canopé et le GIP Trousse à projets via le Plan France 2030.

L'objectif : mieux équiper les établissements en matériel, former et mettre à disposition des enseignants des ressources pour développer la pédagogie via le numérique et accompagner les parents.

>109 écoles primaires, **21 collèges** et 15 lycées concernés en Hérault

+ **En 2024**, les livraisons de classes mobiles, kits webradio ou encore de Fablab vont se poursuivre.

CHIFFRES CLÉS

56 874

élèves

(collèges publics et privés)

81

collèges publics

+2

nouveaux collèges en 2025

22 500

repas/jour

préparés par les 5 UPC

2 900 €/an

dépensés

par collégien



Restauration scolaire : agir pour sa santé et la planète !

■ **Objectif d'ici 2028 : 100% de produits bio, locaux ou labellisés dans les cantines gérées par le Département !**

En 2023, objectif 70% atteint.

En 2024, ce sera 75% !

Une démarche saluée par le label ECOCERT 2.

■ **Lutte contre le gaspillage alimentaire.**

- **Création de groupes de réflexion** dans les collèges, accompagnés par l'association Miamuse

- **Proposition d'expérimentations** : pesées comparatives, installation de stands de découpe de fruits, diminution de commandes d'entrée, libre-service...

- **Distribution d'un Guide de bonnes pratiques** pour mener des actions dans les établissements.

■ **Remplacement progressif des barquettes en plastique par des bacs en inox.** 26% des collèges seront engagés dans la démarche d'ici fin 2024.

■ **Des tarifs accessibles grâce à l'Aide à la Restauration des collégiens.** Un nouveau barème permet de soutenir toujours + de familles. Aide comprise entre 3,10 et 0,30€/repas.

■ **Cultiver la santé.** Le Département est lauréat d'un appel à projet de l'Institut National du Cancer qui vise à soutenir une alimentation durable pour préserver une bonne santé. Cette subvention va permettre de renforcer les actions déjà engagées auprès des jeunes.



Action sociale et logement

Chef de file de l'action sociale et du logement, le Département mène une politique publique de solidarité, de protection et d'accompagnement. Il offre un service de proximité sur tout le territoire, à tous les moments de nos vies.

Il accompagne les personnes en grande précarité pour les sortir de l'isolement, faciliter leur accès aux droits et leur permettre de se projeter dans l'avenir. Et protège les plus vulnérables, que ce soit contre des violences intrafamiliales ou contre le mal-logement.



BUDGET 2024

24 M€

Renforcer la proximité de l'action sociale

En complément des politiques de solidarité qui lui sont dévolues par la loi, le Département de l'Hérault s'est engagé dans une démarche volontariste d'élaboration d'un **Schéma départemental de l'action sociale (SDAS)**.

Adopté fin 2023, le SDAS définit pour 5 ans les orientations stratégiques et priorités de la **collectivité** en matière d'action sociale ainsi que les articulations avec les autres organismes partenaires sur le territoire héraultais. Issu d'une large démarche participative (associant les agents départementaux, communes, organismes de sécurité sociale, Pôle emploi et Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités), il fixe le périmètre de **l'action sociale départementale ciblant prioritairement les familles avec enfants mineurs et les allocataires du RSA**.

Il permet également la construction de partenariats avec les acteurs du territoire héraultais intervenant auprès des autres publics.

Sensible aux difficultés sociales des personnes fragiles ou vulnérables, y compris de celles ne relevant pas des compétences de l'action sociale départementale, le Département entend également soutenir les communes et les partenaires territoriaux afin d'apporter une aide et/ou un accompagnement adapté à ces publics particulièrement exposés à la pauvreté, l'isolement, la précarité professionnelle subie, le mal logement ou encore les violences intrafamiliales.

Le Département poursuit le développement de ses réseaux locaux de **Premier accueil social inconditionnel de proximité (PASIP)** organisés à l'échelle des bassins de vie dans le triple objectif de : faciliter l'orientation du public, gagner en efficacité et répondre au plus vite aux besoins de chacun. En juin 2023, une journée régionale a été organisée afin de mettre en valeur ce dispositif particulièrement exemplaire. Cette démarche a été accompagnée par une formation des professionnels de l'action sociale, qu'ils soient dans les services territoriaux des solidarités ou dans les points d'accueil des partenaires du Département*. Ce plan de formation permet de garantir un socle commun de connaissances sur les aides mobilisables spécifiques à chaque bassin de vie et ainsi répondre de la façon la plus efficace aux Héraultais.

*CCAS, Missions locales, maisons France Services, associations qui mènent des actions en faveur des publics en difficulté, organismes de sécurité sociale comme la CAF, MSA, CPAM, CARSAT, Pôle emploi.

« La solidarité est au cœur de notre action. Pour que chaque Héraultais puisse vivre dignement et en toute sécurité, le Département a choisi de s'engager avec l'ensemble de ses partenaires pour lutter activement contre la pauvreté, l'isolement, le mal logement et les violences intrafamiliales. Par la proximité géographique de nos services, nos agents accompagnent tous les Héraultais, facilitant la levée des freins dans l'accompagnement vers un emploi durable ou l'accès à un logement décent. »

Patricia WEBER, Vice-présidente déléguée aux solidarités aux personnes et à l'autonomie

Protéger et accompagner les plus fragiles

Des priorités ont été identifiées dans le cadre de la **Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté** dans laquelle le Département est très impliqué : la lutte contre la fracture numérique (création de permanences numériques pour l'aide à l'accès aux droits, cartographie et pass numérique, dons d'ordinateurs reconditionnés), la prévention du surendettement, l'alimentation solidaire (via le soutien à des épiceries solidaires).

Le Département s'engage également pour la **protection des plus vulnérables** en attribuant des aides exceptionnelles aux personnes isolées et démunies de ressources. Les adultes ayant des difficultés à gérer leurs ressources (impayés, rupture de droits...) bénéficient d'un accompagnement pour réaliser les démarches administratives, régler des problèmes financiers jusqu'au retour à l'autonomie.

Suite au succès de l'opération « bocaux solidaires », le

Département a accompagné en 2023 des porteurs de projets pour faire émerger sur le territoire des conserveries à vocation solidaire et ainsi promouvoir une alimentation de qualité aux publics les plus fragiles dans le cadre de son plan alimentaire Territorial (voir fiche agriculture). Grâce à ces actions, **40% des bénéficiaires retrouvent un emploi et une autonomie financière.**

Le Département renforce son action dans la **lutte contre les violences faites aux femmes, sexistes et intrafamiliales** : en novembre 2022, dans le cadre d'une politique volontariste, l'Etat, la CAF et le Département chef de file des solidarités ont inauguré le lancement de l'**observatoire départemental des violences faites aux femmes, sexistes et intrafamiliales** dont la coordination est confiée à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. Depuis 2022, le Département finance **5 permanences d'accueil et de soutien aux victimes de violences.**

Pour faciliter l'accès des publics fragiles aux services solidaires, le Département soutient financièrement **une plateforme web « Soliguide »** également déclinée en application mobile proposant une cartographie des lieux et services utiles accessibles selon leurs besoins : aide alimentaire, accompagnement dans l'insertion professionnelle, contacts de santé et spécialistes, conseils et accompagnement social, lieux solidaires (hygiène, vêtements, matériel...). Les informations fournies sont mises à jour régulièrement et traduites en plusieurs langues. **Plus de 800 lieux sont ainsi référencés et en 2023, 52 000 recherches ont ainsi été effectuées** par les acteurs sociaux (associations caritatives et accompagnateurs sociaux, collectivités locales, agents d'accueil sociaux) et publics en difficulté (personnes nécessitant un soutien, sans-abri, réfugiées, en réinsertion...).

Soutenir pour un logement adapté et décent

Le Département avec les services de l'Etat prépare le **7ème Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées** qui sera validé début 2024.

L'objectif : soutenir les personnes qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement décent et adapté à leur situation, mais également de le conserver.

Le Département investit 13,5 M€ pour financer la construction et la réhabilitation de logements et soutenir la revitalisation des centres anciens. En 2023, plus de 300 nouveaux logements sociaux ont ainsi pu être financés et près de 670 logements privés réhabilités pour sortir de l'insalubrité, lutter

contre les passoires thermiques ou être mieux adaptés à la perte d'autonomie.

Il consacre **1,9 M€ pour aider les Héraultais en difficulté** à accéder ou à conserver un logement via le **Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)** (hors Métropole de Montpellier) dont 45% du budget sont des crédits propres. Le FSL aide les locataires pour les frais d'agence immobilière, la caution, l'assurance du logement ou, en cas de difficultés à payer leurs charges liées au logement (impayés de loyer, charges locatives, factures d'énergie, eau). Des propriétaires occupants peuvent aussi bénéficier d'une aide aux impayés d'énergie et d'eau.

CHIFFRES CLÉS

9 542

ménages aidés

pour payer les charges liées au logement (loyer, factures...)

1 920

ménages

accompagnés pour se maintenir dans leur logement

162

familles aidées

pour la rénovation énergétique de leur logement

4 576

dossiers traités

en prévention des expulsions locatives



Autonomie et Handicap

L'action en direction des seniors et des personnes en situation de handicap est un axe majeur des politiques de Solidarité déployées par le Département.

Au cœur de ses priorités: l'inclusion de tous les publics en situation de handicap (de l'école à l'emploi) et la volonté de proposer des solutions adaptées pour permettre le maintien à domicile et dans des conditions optimales des personnes en perte d'autonomie.

Plus d'autonomie pour mieux vivre ensemble

L'assemblée départementale a adopté en 2023 son nouveau **Schéma départemental autonomie 2023-2027**. Il fixe les actions départementales à destination des publics vieillissants et en perte d'autonomie, s'articulant sur 3 axes prioritaires : **la refonte de l'offre médico-sociale, l'inclusion et le maintien à domicile dans de bonnes conditions**. Il prévoit la création de 1267 places d'hébergement sur 5 ans. Un soutien particulier sera apporté aux aidants, dont l'implication est primordiale, en leur proposant des solutions de répit.

Le Département finance les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) pour les bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie (APA) et de la prestation de compensation du handicap (PCH) : aides aux actes essentiels de la vie (aide à la toilette, habillage, aide au repas...). Les prestations proposées sont de plus en plus nombreuses pour faciliter le maintien à domicile et aider ces personnes à sortir de l'isolement. L'offre spécifique à destination des **personnes atteintes de troubles psychiques ou en situation de handicap vieillissantes** est également renforcée.

La crise sanitaire a illustré le **rôle essentiel des métiers du secteur médico-social en première ligne qui ont été revalorisés** (salaire, tarif plancher national). En contribuant en partie à cette revalorisation, le Département soutient l'action de ces professionnels, d'autant que le secteur du grand âge et de l'autonomie est confronté depuis plusieurs années à d'importantes difficultés de recrutement et de fidélisation.

Vie partagée, vivre ensemble... le Département développe **l'habitat inclusif**, qui permet à des seniors ou personnes en situation de handicap de rompre l'isolement tout en habitant chez soi. Les avantages sont multiples : plus de liens entre les habitants et l'environnement proche, temps partagés, participation citoyenne et sociale.

Il existe plusieurs structures médico-sociales dédiées à la prise en charge de l'adulte en situation de handicap ou de personnes âgées. **Depuis 2017, 391 places ont été créées pour les personnes en situation de handicap**. Le Département prend également en charge l'aide sociale au sein des structures, des bénéficiaires personnes âgées ou adultes en situation de handicap.



BUDGET 2024

464,3 M€

« Le Département de l'Hérault s'est engagé pour un territoire solidaire, où chaque Héraultais doit pouvoir se sentir écouté, épaulé et accompagné dans son chemin de vie. Nos actions s'adressent en particulier à celles et ceux confrontés à la perte d'autonomie ou au handicap, pour leurs proches ou pour eux-mêmes. Les aider à vivre ces situations complexes, c'est œuvrer pour le vivre ensemble. »

Patricia WEBER,

Vice-Présidente déléguée aux solidarités aux personnes et à l'autonomie

Des services solidaires et inclusifs dans tout l'Hérault

Le Département et ses partenaires œuvrent pour faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et des seniors, afin de permettre à tous de s'épanouir.

Le transport scolaire adapté (6,7M€) : tous les enfants en situation de handicap scolarisés dans les classes ULIS (de l'école maternelle à l'Université) ont désormais le droit à une prise en charge par le Département des transports de leur domicile jusqu'à l'établissement.

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) présidée par le Département et vice présidée par l'agence régionale de santé (ARS) finance de nombreuses actions collectives destinées aux personnes âgées afin de les aider à rompre leur isolement et maintenir leurs capacités. Ces actions sont présentes sur tout le territoire Héraultais.

Le Chèque « Hérault Handi vélo » propose une aide dont le montant est fixé à 50% du coût d'achat d'un vélo électrique ou de matériel adaptés (dispositif 3ème roue, guidons électriques...), neufs ou d'occasion, avec une aide maximale de 1 000 €.

L'insertion des personnes en situation de handicap avec les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), les entreprises adaptées (EA) et les établissements et services d'aide par le travail (ESAT).

L'accès aux loisirs : le comité départemental Handisport contribue au développement des activités physiques des personnes handicapées. Pierresvives est un lieu de référence avec un parcours tactile et guidé par des médiateurs, le label national du tourisme accessible à tous.

La qualité de l'accompagnement des publics

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) : dans une démarche de participation citoyenne, le Département a choisi de prendre en compte l'avis des usagers et définit ses actions en vue d'améliorer la qualité de la relation avec les publics et les accompagner dans leurs démarches d'accès au droit.

Une meilleure prise en charge des demandes des usagers grâce à des améliorations techniques prévues pour 2024.

Le déploiement des téléservices pour les publics est l'une des priorités du Département. Le temps de traitement et d'instruction des demandes des usagers à la MDA sera réduit, malgré une hausse importante des volumes de demandes dans le champ du handicap.

Un central d'appel est mis en place, permettant ainsi d'améliorer la réponse aux appels (350 000 appels / an) et fluidifier les échanges entre les services départementaux et les usagers.

CHIFFRES CLÉS

119,2 M €

Allocation personnalisée à l'autonomie (APA)

40 062

bénéficiaires
de l'APA

86 M €

Prestation de compensation de handicap (PCH)

5 793

adultes et enfants
bénéficiaires de la PCH

5,8 M €

Allocation compensatrice tierce personne (ACTP)

115 000

bénéficiaires

d'une décision liée au handicap (AAH, AEEH, ASH, RQTH...)

6,7 M €

Transport scolaire adapté aux élèves et étudiants

1 439

élèves et étudiants
bénéficiant du

Transport scolaire adapté

La numérisation des dossiers (2 millions de pages/an) favorise un meilleur traitement des 500 demandes quotidiennes reçues par la MDA qui délivre chaque année 150 000 décisions pour 115 000 héraultais en situation de handicap et 40 000 personnes âgées.



Enfance et Familles

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance a désigné le Président du Département comme le chef de file de cette mission. Nos services, avec les partenaires associatifs et institutionnels, la mettent en oeuvre autour d'un objectif commun : l'intérêt supérieur de l'enfant. La PMI assure l'accueil et le suivi des familles et des enfants par des professionnels de santé.

On prend soin des familles avec la PMI

La Protection maternelle et infantile est un service gratuit, accessible avec ou sans couverture sociale. Elle assure des missions de prévention, d'éducation, d'accompagnement et de dépistage. Futures mamans, jeunes parents et enfants jusqu'à l'âge de 6 ans peuvent être suivis par des professionnels de santé (médecins, gynécologues, puéricultrices, infirmières, sages-femmes...). Ils assurent la vaccination infantile, des consultations de pédiatrie, de gynécologie et des suivis de grossesse. Ils reçoivent les familles dans 50 lieux d'accueil répartis dans l'Hérault, mais proposent aussi des visites à domicile.

La PMI suit aussi les adolescents et les jeunes adultes dans les centres de santé sexuelle, autour des questions de sexualité, de prévention des violences sexuelles et sexistes, de contraception et d'IVG.

ZOOM sur la Maison des 1 000 jours

Parce que les 1 000 premiers jours de l'enfant sont une période charnière, le Département de l'Hérault a créé à Montpellier un lieu d'accueil unique dédié aux familles, de la grossesse aux 3 ans de l'enfant. Les parents bénéficient de consultations gratuites avec des dentistes,

psychologues, psychomotriciens, orthophonistes... Et peuvent participer à des ateliers et des conférences pour être guidés dans leur parentalité. Nouveauté 2024 : le Département va développer le réseau à Frontignan puis dans le Biterrois.

En 2024, le Département va :

- Renforcer les contrôles et suivis des accueils de la petite enfance
- Poursuivre ses actions de prévention des troubles du langage, de la communication et de l'oralité
- Repenser l'offre d'accueil au public autour de la mission de santé sexuelle
- Conduire une nouvelle étude sur la prévalence des surpoids et maigreurs des enfants de maternelle et de leur exposition aux écrans. Cette étude épidémiologique est menée au cours des bilans de santé par les professionnels de la PMI.



BUDGET 2024

219,9 M€

« Notre majorité et ses partenaires exercent leur mission de protection de l'enfance en mesurant l'importance de la responsabilité qui nous est confiée par la loi, et avec la volonté de répondre à l'ensemble des besoins et des situations via les dispositifs et les structures d'accueil que nous déployons. »

Véronique Calueba
Vice-Présidente déléguée
aux solidarités enfance et
famille

On soutient les parents dans leurs difficultés

Les équipes du Département veillent à prévenir les difficultés que rencontrent certaines familles dans l'exercice de leur parentalité et les aident à retisser des liens parfois fragilisés avec leurs enfants, afin de permettre au mineur de grandir dans un cadre sécurisé.

Plusieurs mesures d'aides et d'accompagnement sont proposées à cet effet, comme par exemple l'intervention éducative

à domicile (IED), mise en œuvre avec l'accord des parents ou à leur demande. Elle apporte un soutien matériel et éducatif aux familles confrontées à des difficultés éducatives dans l'exercice leurs fonctions parentales. Suite à une alerte sur enfant en risque de danger, les services du Département mènent une évaluation, puis proposent une aide éducative à domicile, ou un accueil provisoire dans une structure collective.

On protège les mineurs en situation de danger

Le Département prend en charge les mineurs confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Il organise leur accueil chez un assistant familial agréé, recruté et formé par la collectivité, ou bien en structure collective : dans une MECS (Maison d'enfants à caractère social), un Lieu de vie et d'accueil (LVA), ou au Foyer départemental de l'enfance et de la famille dans le cadre de l'accueil d'urgence.

Le Département poursuit aussi son action pour l'intégration des mineurs non accompagnés dans l'Hérault : hébergement, soutien psychologique, soins médicaux, enseignement du français.

ZOOM sur l'information préoccupante

Nous avons tous l'obligation légale d'alerter sur la situation d'un enfant dont la santé, la sécurité, la moralité, sont en danger ou en risque de l'être. Ou que ses conditions d'éducation, de développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromis

ou en risque de l'être. La non dénonciation de ces faits est passible de sanctions pénales. Pour alerter : par téléphone au 119 7j/7 et 24h/24.

En cas de danger immédiat ou avéré, ou de non collaboration des parents avec le Département, un signalement est fait auprès du Procureur de la République, et le Juge des enfants peut être saisi. Ce dernier peut alors décider de confier le mineur à l'Aide sociale à l'enfance ou de prononcer une mesure d'assistance éducative en milieu ouvert.

En 2024, le Département va :

- adopter au 1^{er} trimestre 2024 son nouveau Schéma enfance et famille, élaboré en concertation avec l'ensemble des partenaires de la prévention et de la protection de l'enfance et les bénéficiaires.
- Ouvrir progressivement 724 nouvelles places d'accueil et d'accompagnement

CHIFFRES CLÉS

2 693

mineurs confiés

598

assistants familiaux agréés

1 420

informations préoccupantes

PMI

11 485

interventions à domicile

5 343

consultations auprès de femmes enceintes

50

points d'accueil au public

4 060

assistants maternels

328

crèches



Insertion

Dans l'Hérault comme ailleurs, des personnes sont confrontées au chômage de longue durée.

Chacun possède des compétences, et des opportunités d'emploi existent. Collectivité de l'insertion, le Département met en œuvre tous les moyens nécessaires pour réduire la précarité.

Territoire Zéro Chômeur : le bilan d'une année

Pour lutter contre la précarité, le Département a lancé en juillet 2022, l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de longue durée (TZCLD) qui concerne 3 territoires héraultais : Lodève (1er territoire d'Occitanie habilité) et deux territoires dont la candidature est en cours : Pézenas et Montpellier-Grabels.

Le Département de l'Hérault se mobilise sur ces 3 territoires et apporte son soutien sur les plans financiers et techniques. L'Assemblée Départementale a voté le 16 octobre 2023 une motion relative au budget de l'expérimentation TZCLD pour 2024 suite à deux décisions de l'État entraînant une baisse de ses financements et risquant de mettre en péril les Entreprises à But d'Emploi existantes et les projets des territoires en cours d'habilitation.

Le territoire de Lodève a été habilité en juin 2022 et l'Entreprise à But d'Emploi (EBE), l'Abeille Verte créée dans le cadre de cette expérimentation, a recruté ses premiers salariés en septembre 2022.

14 mois plus tard, **156 personnes (52 % de femmes) ont été embauchées en CDI dont 144 Personnes Privées Durablement d'Emploi (PPDE).**

Parmi ces salariés, **15% ont la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). 52 personnes étaient allocataires du RSA au moment de leur embauche, 50 d'entre elles sont maintenant sorties du dispositif RSA.**

Les activités de l'EBE l'Abeille Verte apportent **des services à la population** sous diverses formes et offrent une gamme variée de services axés sur l'écologie et l'environnement. Du réemploi à l'agriculture, en passant par le soutien aux habitants et des activités sociales, son ambition est de contribuer à un **« mieux vivre à Lodève »**. Avec des initiatives telles que des transports sociaux, des cours de couture, des ateliers de réparation, et une nouvelle boutique de ressourcerie, l'EBE s'engage pleinement dans le recyclage et le bien-être de la communauté locale. **Prochaine ouverture de la ressourcerie : le 8 décembre 2023**

A noter : L'EBE n'est pas à but lucratif, sa priorité est de créer des emplois « utiles », en répondant aux besoins de la population sur un territoire. Elle ne concurrence pas le tissu économique local. Le Département soutient ces entreprises en finançant une rémunération salariale plutôt que des prestations sociales.



BUDGET 2024

280,7 M€

« Le Département se concentre sur la reprise d'activité par l'insertion, privilégiant la proximité et une approche personnalisée. Le Département a l'ambition de lutter contre l'exclusion et d'être résolument tourné vers une économie plus solidaire, celle qui favorise la création d'emplois de proximité, celle qui ne délocalise pas ses activités. »

Sylvie Pradelle

Vice-Présidente déléguée à l'insertion et à l'économie solidaire

Renforcer l'inclusion numérique

Le Département de l'Hérault soutient et accompagne le maillage des espaces numériques avec la structuration de 4 réseaux locaux. Digi'Thau 34 (Etang de Thau), Digi'Cœur Saint Loup 34 (Cœur d'Hérault et Pic Saint Loup), Digi'PC 34 (Petite Camargue), TICOH 34 (Piémont Biterrois), qui couvrent 80 communes du département.

Ces espaces numériques en action au sein de ces réseaux contribuent à l'apprentissage numérique et à l'accompagnement aux démarches en ligne sur chaque territoire, avec une offre de parcours pédagogiques construite et concertée.

En 2021-2022, **2903 personnes ont été accueillies dont 816**

allocataires du RSA. Parmi eux, **284 personnes ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique.**

Depuis deux ans, les adhérents constituant ces réseaux ont contribué au déploiement du Pass numérique : chèque d'une valeur de 10€ attribué pour une prestation d'accompagnement pédagogique.

En 2022 ce sont 6669 chèques qui ont été utilisés pour 789 bénéficiaires, et 9074 pour 650 bénéficiaires en 2023. Ce dispositif est financé à hauteur de **600 000€ pris en charge à 50% par l'Etat et 50% par le Département.**

L'ensemble des structures partenaires est cartographié sur internet à l'adresse suivante : numeriquepourtous.herault.fr

CHIFFRES CLÉS

39 755
foyers allocataires
du RSA dans l'Hérault
(novembre 2023)

5 500
personnes
retrouvent chaque
année un emploi
salarié, entament
une formation
professionnelle ou
créent une activité
indépendante
pérenne

650
personnes
ont bénéficié du
pass numérique
depuis sa création

Agir pour la reprise d'activité

Le Département de l'Hérault met en avant son engagement envers l'emploi local et le retour à l'activité pour les allocataires du RSA.

Des actions significatives comprennent le soutien à **la création d'activités indépendantes, l'accompagnement intégré vers l'emploi, le renforcement de l'insertion par l'activité économique, le recours aux clauses sociales dans les marchés publics, et le soutien à l'économie sociale et solidaire.** Ces initiatives visent à promouvoir l'emploi local, lutter contre les exclusions, et garantir le maintien d'emplois de proximité essentiels pour les territoires, y compris les zones rurales.

Ce secteur représente 4 550 établissements employeurs et 39 000 salariés.

Afin de permettre aux allocataires du RSA d'accéder aux emplois proposés par les entreprises, de répondre aux besoins des secteurs en tension et de mettre en œuvre des actions ciblées, le Département conventionne avec les grands partenaires des entreprises artisanales et des entreprises commerciales afin de maintenir un lien indispensable entre le dispositif RSA héraultais et des opportunités locales d'emplois (réunions d'information, création d'évènements : forums, salons, manifestations... et de visites d'entreprises, de sites de production et de chantiers).



Jeunesse et participation citoyenne

Le Département s'engage pour la Jeunesse à travers des aides directes aux jeunes, l'élaboration de projets partenariaux et des actions éducatives auprès des collégiens.

Il accompagne les 18-25 ans dans leur parcours pour une insertion sociale et professionnelle durable. Enfin, il les incite à participer à la vie citoyenne héraultaise pour construire ensemble un territoire plus solidaire et écologique.

Des citoyens engagés dès le plus jeune âge

Les Actions éducatives territoriales (AET) soutiennent des projets pédagogiques sur les thématiques de la participation, de l'engagement et de la citoyenneté des collégiens. Portées par les équipes éducatives des collèges, **plus de 600 AET permettent à 35 000 collégiens** de s'investir chaque année dans un projet et d'appréhender les enjeux de la société dans les domaines suivants : citoyenneté, sport, bien-être, alimentation, découverte du monde professionnel, culture, environnement, sécurité routière.

Depuis 2019, le Département s'est engagé dans une démarche de participation citoyenne avec le **Budget Participatif Citoyen de l'Hérault**. Offrant à tous les héraultais la possibilité de proposer leurs idées de projets et de les soumettre au vote citoyen, le Département donne ainsi au citoyen le pouvoir d'agir directement sur son territoire en favorisant l'émergence de projets innovants au service du bien commun. Les projets lauréats sont réalisés grâce aux subventions d'investissement (budget total 800 000€) versées par le Département aux associations héraultaises chargées de leur mise en œuvre. **Une 3e édition démarre en mars 2024 permettant aux jeunes dès l'âge de 11 ans** (individuellement ou en groupe) de proposer leur projet.

Le Département a soutenu mi-novembre 2023, l'opération «**Ma petite planète**», un challenge de défis écologiques menés avec les élèves et enseignants des collèges volontaires de l'Hérault !

Parole de jeunes : pour favoriser la participation des jeunes aux politiques les concernant, **un panel de jeunes est intégré** au Conseil départemental (volontaires en service civique ou apprentis...) pour s'exprimer sur des projets ou des actions tournées vers le public. Leurs propositions d'amélioration sont ainsi prises en compte par les services, comme cela a été fait pour l'amélioration du site internet Info Jeunes Hérault dédié aux 11-25 ans ou la création de la Maison du Littoral.

Journées de découverte citoyenne au Département : depuis la rentrée scolaire 2023/2024, le Département propose un nouveau dispositif thématique de sensibilisation à l'engagement et la citoyenneté pour les collégiens de l'Hérault. L'accueil de classes tout au long de l'année permettra à près de **250 élèves** de mieux comprendre les missions, le fonctionnement et l'organisation du Département et de vivre une expérience immersive sur la fonction d'élu au sein de l'hémicycle, suivie d'une rencontre avec un élu départemental.



BUDGET 2024

3 M€

« Les jeunes sont l'avenir de notre territoire ! Par ses actions, le Département aide les jeunes, les forme et les accompagne pour une insertion professionnelle durable. Mais aussi, il les éveille et les encourage à participer à la vie citoyenne héraultaise dès le plus jeune âge. »

Julie Garcin-Saudo,
Conseillère départementale déléguée à la démocratie citoyenne et à la jeunesse

Soutenir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

En 2024, l'Hérault renforce ses actions pour que chaque jeune bénéficie des mêmes chances et opportunités à l'entrée dans la vie active.

Avec le programme CAP JEUNE, le Département s'engage pour accompagner les jeunes, notamment ceux qui se questionnent sur leur avenir, en ouvrant ses portes lors de sessions de découverte des métiers (filiales agricole, viticole, maritime, alimentaire...). Le dialogue de ces jeunes avec les acteurs économiques de nos territoires ouvre le champ des possibles et favorise les choix de formation. Engagé pour l'insertion professionnelle 18- 25 ans, le Département les accompagne sur le chemin de l'autonomie en partenariat avec le réseau des Missions locales des jeunes.

120 stages d'observation de 3ème sont proposés aux collégiens pour découvrir les

valeurs et les nombreux métiers départementaux : assistant(e) social(e), journaliste, infirmière ou médecin, éducateur, ingénieur, naturaliste, juriste, bibliothécaire, forestiers-sapeurs, secrétaire ou médiateur culturel... Le Département permet également à **30 jeunes volontaires en service civique** de découvrir les missions et les valeurs du service public, pour se former et faciliter son insertion dans la vie active.

Avec le Pass numérique, le Département propose des formations gratuites et adaptées aux 11-25 ans dans des lieux partenaires pour leur permettre d'acquérir les bases de l'outil informatique essentielles pour l'accès à l'emploi. A l'Espace Jeunes Citoyens de Pierresvives (Montpellier), **3 000 jeunes** viennent chaque année participer aux ateliers proposés en partenariat avec le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ).

Aider les jeunes en situation de précarité

Accéder à l'autonomie, c'est aussi une question de rencontres et de coups de pouce. Le Département est là pour la jeunesse qui déploie ses ailes, par **des aides sous certaines conditions** pour financer l'assurance d'un véhicule, des tickets de transport, l'équipement de son 1er logement, ou encore le BAFA.

Le Fonds départemental d'aide aux jeunes (FDAJ) dédié aux jeunes entre 18 et 25 ans, sans ou avec de faibles ressources, attribue des aides financières ponctuelles pour faire face des besoins urgents pour tous les

aspects de la vie quotidienne : subsistance, formation, dépenses de santé... L'objectif : sécuriser les parcours d'insertion et participer à l'acquisition de l'autonomie. En 2023, **883 jeunes** ont bénéficié du FDAJ.

Le Département participe également au **financement de projets et d'actions collectives** dans une logique d'accompagnement des parcours des jeunes, avec pour objectif de rompre les situations d'isolement, de réinstaurer la confiance, de gagner en autonomie et de stimuler l'engagement dans la durée.

CHIFFRES CLÉS

20%

des Héraultais
ont moins de 25 ans

883

jeunes bénéficiaires
du Fonds départemental
d'aide aux jeunes (FDAJ)

3000

jeunes accueillis
à l'Espace Jeunes citoyens à
Pierresvives

116

projets

et 306 jeunes

soutenus par le programme
CAP JEUNE

900

mesures jeunesse

attribuées pour le soutien au
permis de conduire, à l'emploi
et à l'installation dans un 1er
logement

609

**Actions Educatives
Territoriales (AET)**

auprès de 35 000 collégiens



Sport et loisirs

Avec cette année 2024 marquée par les JO, le Département poursuit son engagement pour mettre à l'honneur les valeurs du sport et de l'olympisme.

La solidarité est au cœur de la démarche pour développer une pratique amateur comme professionnelle, accessible à tous.

Un engagement solidaire qui met la protection de la Nature au centre des enjeux.

Développer la pratique des sports et transmettre des valeurs

Diffuser les valeurs de l'olympisme

- Il soutient + de 50 comités, des centaines de clubs par an, parmi eux 60 clubs de haut niveau dont une quinzaine de clubs évoluant au plus haut niveau européen ou au niveau national, en sport collectif et individuel par équipe, ainsi que les structures formant des athlètes de haut niveau dans un sport individuel et favorise l'animation et l'événementiel sportif de compétition (30 événements/an).

- Il finance des projets de rénovation ou de construction d'équipements sportifs portés par les communes (50 dossiers/an).

- Pour le sport scolaire, il poursuit la modernisation de équipements sportifs dans les collèges, distribue 14 000 coupons sports pour les élèves de 6ème (prise en charge de la licence UNSS à hauteur de 14 € sur un coût moyen de 20€).

Des **Actions éducatives territoriales (AET)** sont proposées aux enseignants et collégiens pour développer la pratique sportive.

- Il encourage le sport comme vecteur d'inclusion sociale, de nombreux dispositifs sont proposés pour les publics les + fragiles : personnes en situation de handicap (soutien Comité départemental Handisport et le Comité Sport adapté...), seniors mais aussi les publics issus des territoires défavorisés.



Le Département confie l'animation sportive à Hérault Sport qui accompagne et réalise plus de **1 100 manifestations et 4 000 journées d'animation par an** sur tout le territoire, en lien avec des collectivités, **800 associations et structures, des établissements scolaires...**

L'association intervient auprès du mouvement sportif avec un **équipement de qualité** : un parc de 38 véhicules dont 10 cars-podium, un bus numérique, et de nombreux équipements.

Nouveauté !

Collecte des Archives du sport !

A l'occasion de cette année olympique, les Archives départementales et la Direction des sports, en partenariat avec l'Université de Montpellier - UFR Staps et l'Université Paul Valéry, lancent une grande collecte d'archives sur le sport.

Etape 1 jusqu'en juin > collecte auprès des professionnels, comités sportifs et associations: archives locales, photos, films, affiches et témoignages.

Etape 2 : mai et juin > collecte auprès du public : archives sportives témoignant de la vie des associations et des clubs, bilans sportifs avant 1945, photos et affiches d'événements sportifs et de sportifs locaux et témoignages de pratiques sportives avant 1970...



BUDGET 2024

11,7 M€

« Le Département s'engage résolument à rendre le sport accessible à tous, quels que soient la discipline, l'âge ou le niveau. Notre vision est celle d'un sport engagé dans le développement durable et local, respectueux de notre environnement et de notre patrimoine. »

Marie Passieux

Vice-Présidente déléguée aux sports et aux loisirs

Vers un développement maîtrisé des sports de pleine nature



Mieux maîtriser la fréquentation des sites avec Outdoorvision

Après une année d'expérimentation de l'outil mobile **Outdoorvision**, une application qui permet de collecter et d'agrèger les traces GPS enregistrées par les volontaires lors de leurs pratiques sportives sur des sites naturels, un 1er rapport vient d'être édité.

En 2024, l'analyse des données permettra de développer des stratégies pour :

- **mieux accueillir** les pratiquants en maîtrisant les flux
- **mieux protéger** les espaces naturels.

2 nouveaux labels pour valoriser nos pratiques cyclables

Le Département a déposé 2 candidatures pour les labels « **Espace Cycloport FFC** » et « **Espace Gravel FFC** » de la Fédération Française de Cyclisme, afin de valoriser nos itinéraires cyclables « Route » de qualité, variés et sécurisés.

Actuellement, le département de l'Hérault dispose de 10 Sites VTT FFC sur son territoire mais ne possède qu'1 seul Espace Cycloport sur le territoire du Minervoies au Caroux et aucun Espace Gravel, cette nouvelle pratique venue des Etats-Unis.

Parmi les actions 2024, le Département va créer **un point d'accueil** pour l'espace «Cycloport FFC» et l'espace «Gravel FFC» à la Maison du vélo à Bessilles.

Développer le 1er itinéraire équestre de l'Hérault

Avec le comité départemental d'équitation, le Département a achevé en 2023 la concertation des acteurs pour **développer la pratique équestre sur l'itinéraire nord de Passa Meridia**, de Lunel à la Salvetat-sur-agout.

En 2024, le travail se poursuit pour construire une offre équestre:

- **Poursuite de l'expertise** de l'itinéraire Passa Meridia pour la pratique équestre
- **Identification d'une jonction Passa Meridia / Pézenas**, ville étape pour la Route Européenne d'Artagnan
- **Recensement des professionnels et des services liés à la pratique équestre** aux abords immédiats de Passa Meridia.

+ L'Espace Cycloport FFC permettra de valoriser les boucles cyclotouristiques départementales existantes ainsi que les nouvelles boucles en cours de création. Il intégrera également 1 Tour cyclo de l'Hérault et 1 Tour cyclo autour des grands cols de l'Hérault.

+ L'Espace Gravel FFC valorisera dans un 1er temps 1 boucle VTT - accessible à la pratique gravel - de chacun des 10 Sites VTT FFC du territoire en partenariat avec les intercommunalités. Un Tour gravel de l'Hérault pourrait également être envisagé qui s'appuierait en partie sur Passa Meridia.

CHIFFRES CLÉS

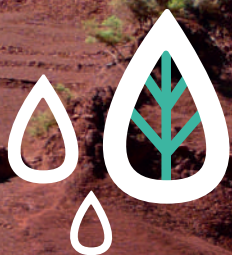
240 000
licenciés

5 000
équipements sportifs
soit
1
équipement pour
37 habitants

262
sites inscrits au PDESI
(Plan départemental des
Espaces, Sites et Itinéraires)

14 000
coupons sports
distribués
aux élèves de 6^{ème}





Eau et environnement

L'Hérault offre une mosaïque extraordinaire de paysages, de rivières, de biodiversité, menacée comme ailleurs par l'impact des activités humaines et le changement climatique.

Le Département choisit d'en faire le patrimoine de tous les Héraultais, tout en protégeant ces espaces naturels, leur faune et flore et agit pour la ressource en eau dans un contexte de sécheresse et de risque d'inondation.

Préserver et ouvrir les espaces naturels héraultais

Le Département dispose d'un droit de préemption. A ce jour, il a acquis 9 400 ha d'espaces naturels sensibles par ce biais ou à l'amiable dont plus de 70% de forêts ou zones humides. Il a adopté en 2023 sa **nouvelle stratégie des Espaces Naturels Sensibles qui sera déployée jusqu'en 2028**.

En 2024, le Département finalisera deux sentiers d'interprétation proposant une visite insolite des espaces naturels sensibles de la Font du Griffon et des Lavagnes (Cœur d'Hérault) avant de poursuivre en 2025 par les domaines de Vieulac et de la Forest (Minervois). Au hasard d'une balade, il sera possible de découvrir sur les chemins, plusieurs QR Code qui renverront vers des contenus (jeux, informations, sons...) ou encore une œuvre d'art, un banc... Cette expérimentation devrait être déployée sur d'autres domaines départementaux.

Autre priorité pour le Département : **la préservation des zones humides**, comme sur le site de Tartuguières qui abrite l'habitat d'une tortue endémique menacée, la Cistude.

Cet espace naturel avait été utilisé comme décor pour le film de Léos Carax *Les Amants du Pont neuf*. Problème : les décors représentant Paris ont dégradé le site depuis la fin du tournage dans les années 90. Le Département entreprend un vaste projet de renaturation dont il finalise la phase pré-opérationnelle en 2024. Les travaux pourront ainsi être lancés en 2025 pour combler les bassins artificiels qui représentaient la Seine et reconnecter les robinets (petits ruisseaux) entre elles afin de garantir la continuité écologique. Véritables havres de paix pour la biodiversité, ces zones humides sont essentielles au territoire car elles participent à atténuer les inondations en agissant comme des éponges et purifient l'eau polluée tout en piégeant le carbone.



BUDGET 2024

16,3 M€

« Afin de préserver la faune et la flore de l'Hérault, nous acquérons des hectares de zones fragiles pour les protéger, réguler la fréquentation sur les sites, préserver la ressource en eau mais aussi sensibiliser habitants et visiteurs à la vulnérabilité de nos terres. »

Christophe Morgo

Vice-Président délégué à l'environnement



Protéger la ressource en eau et garantir l'accès à l'eau potable

Avec le dérèglement climatique, le Département a un rôle toujours plus important dans la protection de la ressource en eau et dans l'accès à l'eau potable.

Pour réduire la vulnérabilité des territoires face au risque inondation, il participe au financement des actions portées par les collectivités sur l'ensemble des bassins versants, dans le cadre des Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations. **Il intervient également via ses barrages (Salagou et Olivettes)** aux multiples fonctions (irrigation, soutien d'étiage, écrêtement des crues, tourisme). En 2024, plusieurs interventions sont prévues : une nouvelle passe à poissons au barrage anti-sel de Fleury d'Aude pour garantir la continuité écologique, des interventions et travaux sur les barrages du Salagou et des Olivettes pour garantir leurs niveaux de sécurité dans un contexte réglementaire toujours plus exigeant.

Pour garantir aux habitants un accès à l'eau potable, le Département aide les communes pour leurs projets

d'assainissement et d'eau potable, notamment avec Hérault ingénierie. Face à la multiplication des épisodes de sécheresses et aux fortes tensions sur la ressource, il élabore un schéma pour le petit cycle de l'eau afin de renforcer son action auprès des communes.

Ici, 95% de l'eau potable provient des eaux souterraines et pour anticiper les besoins de demain, notre service hydrogéologie évalue la quantité et la qualité de l'eau souterraine, grâce à une centaine de points de mesure. L'agence technique départementale Hérault Ingénierie accompagne de son côté les collectivités pour la recherche de nouvelles ressources (en 2024, dans les secteurs Argelliers, Bédarieux, Berlou, Cabrières, Courniou, Cruzy, Lunas, Saint Seriers, Saint Pargoire).

Innovant, le Département accompagne plusieurs expérimentations visant à améliorer les performances des stations d'épuration ou à réutiliser les eaux usées traitées pour arroser les espaces verts et irriguer les cultures.

Sensibiliser les Héraultais à la protection de nos ressources

Équiper, protéger, renaturer, mais aussi sensibiliser les Héraultais à la fragilité de notre environnement et de nos ressources : c'est l'autre choix du Département notamment via la Maison départementale de l'environnement.

Au domaine du Département Restinclières à Prades-le-Lez, celle-ci organise des expositions engagées comme en 2024 sur les arbres et la forêt, des animations et ateliers, des actions éducatives territoriales consacrées à l'environnement dans les collèges...

En 2024, le Département élabore un projet de réaménagement du domaine, notamment de l'aire de jeux qui fera écho à l'engagement écologique de l'Hérault.

Le Département propose également des animations environnementales de proximité dans d'autres domaines départementaux sur tout le territoire, dans le cadre du programme Hérault Nature en partenariat avec les associations du réseau COOPERE 34.

CHIFFRES CLÉS

9 400
hectares
d'espaces naturels sensibles

110
sites
départementaux
dont 27 à explorer

15
ouvrages hydrauliques
départementaux

15 000
hectares
de zones humides
fragiles

70%
de la biodiversité
nationale présente
dans l'Hérault

31
sites naturels
à explorer sur
nature360.herault.fr

Même de chez soi, on peut aujourd'hui s'informer sur l'écosystème héraultais, grâce au jeu Défi Nature Hérault créé par le Département et Bioviva ou via le site nature360.herault.fr, mis en ligne en 2023, qui plonge les visiteurs au cœur de 31 sites naturels départementaux pour y découvrir la flore et la faune.



Culture

Le Département fait le choix de déployer une offre culturelle pluridisciplinaire accessible à tous, avec une programmation de qualité et un soutien aux structures qui agissent au cœur des territoires.

Grand public, collégiens, personnes en situation de handicap ou accueillies en EHPAD, bénéficiaires du RSA, enfants en Maison de l'enfance (MECS)... Personne n'est oublié sur le chemin de la Culture.



BUDGET 2024

12,4 M€

dont 4,8 M€ de transfert à la Métropole

« La Culture est un levier majeur pour notre action solidaire ! Elle permet de s'épanouir, se nourrir, s'interroger sur le monde. Elle offre des opportunités pour créer du lien, avec les artistes, entre les publics, les territoires... Elle doit donc être accessible à tous, c'est une priorité ! »

Marie-Pierre Pons

Vice-Présidente déléguée à la Culture

Accès à la Culture : des projets fédérateurs sur le territoire

■ Décloisonner les arts, croiser les publics, co-construire les projets

- « **L'odeur du vent sur les cailloux, le long de la Passa Meridia Edition#2** » 2023-2025
Volet culturel de la candidature « GEOPARC Terres d'Hérault », ce projet propose expositions, invitations artistiques itinérantes, ateliers participatifs... autour de savoir-faire locaux le long de Passa Meridia. **Edition #2 Printemps 2024.**

- **Commande artistique à la crèche départementale Eliane Baudouin** : Avec le soutien du Ministère de la culture, une commande d'œuvre publique sera proposée sur la thématique de l'accueil.

- « **Tant que quelqu'un se souvient** ». Projet artistique avec les enfants des 2 MECS de Béziers et Saint-Pons-de-Thomières, des seniors, des collégiens, des musiciens et l'association des œuvres sociales du Saint-ponais. Collectes de mémoires, ateliers de danse, d'écriture et de chant permettront de créer un opéra avec **2 représentations à la Scène de Bayssan et Château d'O. Juin 2024**

- **1% artistique au Collège Port Marianne (Montpellier) 2024-2025**
Création d'œuvres utilitaires à partir des ressources naturelles avec le collectif Ile/Mer/Froid, **L'objectif** : faire ensemble et sensibiliser au développement durable.

- **Temps de création artistique partagés.** Collèges de St-Mathieu-de-Trévières et St-Gervais-sur-Mare.

■ Développer la lecture

- **Animation du réseau départemental des bibliothèques: >540 000 documents** (romans, BD, revues, livres enfants, ouvrages documentaires, CD, DVD) à disposition des **237 bibliothèques du réseau.**
+ 500 tournées de 3 bibliobus et navettes (3000 docs à bord).

- > **Formation des bibliothécaires salariées et bénévoles -722pers.** formées/an

- **Des actions de médiation** avec les publics. 2023 : 10 000 bénéficiaires

- **Des animations** sur le territoire rencontres avec des auteurs, programme Voyelles animations (60 spectacles, rencontres et ateliers), « Lire à la mer », « Livres en scènes » (Scène de Bayssan), la Braderie de livres (Pierresvives)...

Nouveautés 2024

- **Graines d'histoires** - Petite enfance Rencontres autour de la création de l'Objet artistique non identifié avec l'artiste Julien Martinez **Vernissage 17 janvier, Pierresvives**

- «**Les mercredis des tout-petits**» à la **Scène de Bayssan (Béziers)**- Animations pour les 0-4 ans

- **Expérimentations de l'artothèque**
Les usagers des bibliothèques de Juvignac, Lodève, Bousquet d'Orb et Sérignan pourront emprunter des œuvres d'art !

- **Expo Naruto à la Médiathèque** en partenariat avec Editions Kana et Cité internationale de la BD. **Sept 2024**

Soutenir la création et la diffusion de la Culture

Engagé aux côtés des communes et des structures du territoire, le Département propose un soutien financier et technique pour développer une offre culturelle riche sur tout le territoire.

- **400 associations et collectivités** soutenues par an.
- **Prêt de matériel scénique**
La collectivité met à disposition son matériel aux communes et acteurs culturels qui souhaitent réaliser leurs manifestations (400 prêts/an).
- **Education musicale :**
A travers son Schéma d'enseignement musical, le Département soutient **22 écoles de musique et anime le réseau via le portail Hérault Pratiques Musicales** (plateforme d'échanges et mise à disposition de ressources pour les professionnels...)

Le Département soutient **les festivals** (Arabesques, les Folies d'O et le Printemps des Comédiens) proposés au Domaine d'O, via une subvention annuelle versée à la Métropole.

■ Une programmation riche et pluridisciplinaire

La collectivité déploie une programmation originale qui met en lumière la variété du spectacle vivant et de l'Art sous toutes ses formes, notamment au coeur de ses 2 sites culturels majeurs :

La Scène de Bayssan (Béziers) déploie une programmation sur site et itinérante, ouverte à tous (Hérault Hérault Patapon, Symposium, saison culturelle...).

Pierresvives (Montpellier) dispose d'une galerie qui accueille 2 expos d'envergure par an, en accès gratuit. **En 2024 > Street art avec Lek et Sowat** suivie d'une expo consacrée à l'écrivain **Frédéric Mistral**.

Valoriser et préserver les mémoires et le patrimoine

■ Les Archives départementales à Pierresvives **traitent et conservent 40 km linéaires d'archives**.

- Pionnières de l'archivage numérique en France, **elles mettent à disposition + de 12 millions de pages sur le site (25 millions de vues par an)**.
- Des **actions de médiation numérique** régulièrement organisées: visites virtuelles, tutoriels pour accéder aux fonds -ex : comment faire l'histoire de sa commune-, cahiers d'activités, vidéos sur Facebook et le site, expositions virtuelles...).

Nouveauté ! Les Archives départementales lancent en 2024 la collecte des **archives du sport** !
>> Voir Fiche Presse Sport

■ Le Département est un acteur majeur de la connaissance, de la préservation et la mise en valeur du patrimoine.

- **Accompagnement technique et financier à la restauration d'édifices protégés monuments historiques** (châteaux, tours médiévales...) aux côtés de la DRAC, mais aussi des **édifices non-protégés** (moulins, patrimoine agricole...)
- **Animation du Réseau des musées de territoire** (journées de rencontre, échanges, formation..)
- **Soutien à la réalisation de fouilles archéologiques**
- **Aide aux associations** qui œuvrent pour valoriser le patrimoine.

CHIFFRES CLÉS

237
bibliothèques dans le réseau départemental

400
associations et communes
soutenues par an

40
kilomètres d'Archives

12 000
participants
à l'Opération «Lire à la mer»

3
lieux phare
de diffusion de la Culture

+ En 2023, le Département a accompagné les communautés de communes Sud-Hérault et du Clermontois dans la réalisation de **Plans-objets**, une action de prévention et de conservation d'objets d'arts en tout genre.





Solidarités territoriales

L'amélioration du cadre de vie, le maintien d'un service public de proximité ou encore la préservation des ressources du territoire sont des priorités du Département. Premier partenaire des communes, il les accompagne dans leurs projets d'aménagements structurants pour le territoire, mais aussi sur la qualité et la quantité de l'eau, une ressource essentielle à préserver.

Proposer un appui complet aux communes héraultaises

Le Département accompagne l'aménagement territorial au plus près du bloc communal dans le cadre des programmes d'aide financière aux projets locaux publics. Le Département apporte son soutien dans le financement des projets, que cela soit pour la réhabilitation de centres anciens, de projets d'aménagement d'espaces ou d'équipements publics ou touristiques, de voiries, de pôles d'échanges multimodaux, travaux sur le littoral... Il participe également aux projets culturels et sportifs.

en bonifiant les financements des projets écoresponsables, notamment les projets de bâtiments durables.

Le Département va plus loin pour garantir la réussite et l'efficacité des projets des communes et de leurs intercommunalités.

Depuis 2018, il propose une aide en ingénierie à travers un établissement public administratif (Hérault Ingénierie) qui compte à ce jour **264 adhérents** représentant 60% des communes de l'Hérault.

Le GUIDAF, une plateforme dématérialisée, facilite le dépôt et l'instruction des demandes d'aides financières des communes. Elle concentre aujourd'hui la quasi-totalité des demandes adressées au Département. En 2022, un nouveau module de suivi des paiements a été intégré, et en 2023, les maires pourront suivre encore plus précisément les étapes de leurs demandes. Cet accompagnement, qui rencontre un franc succès, permet à de toutes petites communes rurales de concrétiser des projets qui améliorent le quotidien de leurs habitants.

Le Département intervient également auprès des communes **en matière d'électrification, d'éclairage public et de transition énergétique via Hérault Energies**, ainsi qu'en matière d'urbanisme avec le CAUE et à travers **l'engagement Hérault Littoral**.

La majorité départementale s'est engagée à soutenir **les projets de maison de santé** pour garantir un accès de proximité aux soins dans les zones en manque de médecins. Plusieurs projets ont été réalisés en 2023 à Maureilhan, Brissac, Pomérols, et d'autres sont en cours d'études accompagnés par Hérault ingénierie à Saint-Thibéry, Aspiran, Florensac, Murviel-lès-Béziers, Fontès, Saint-Chinian.

En 2024, le Département poursuivra également la mise en place du **Géoparc Terres d'Hérault**. Candidat à la labellisation par l'UNESCO, il compte **112 communes à ce projet** visant à valoriser nos richesses géologiques exceptionnelles et le lien entre sol, sous-sol, paysages et activités humaines.

Le Département poursuit également son action en faveur de la **transition écologique et énergétique des communes**,



BUDGET 2024

13,8 M€*

« Chef de file des solidarités territoriales, le Département veille à l'équité entre les communes rurales et urbaines. Par le soutien financier pour l'aménagement du territoire, la création du Géoparc Terres d'Hérault, la prévention des risques spécifiques liés au changement climatique ou le soutien aux projets des communes, l'action départementale agit au plus près des besoins des maires. »

Claudine VASSAS-MEJRI,
Vice-présidente déléguée
aux solidarités territoriales, à
la transition numérique et à
l'innovation

Gérer l'eau pour mieux préparer l'avenir

La raréfaction de la ressource en eau a un impact direct sur les communes, leurs possibilités de développement local, l'urbanisme et leurs ressources potentielles, en particulier pour les petites et moyennes communes.

La qualité de traitement des eaux usées est essentielle pour préserver les milieux. Le Département est particulièrement actif dans l'aide aux communes pour **les projets d'assainissement, d'eau potable** aussi bien par des financements des projets que par l'assistance technique.

Dans l'Hérault, 95% de l'eau potable provient de l'eau souterraine et pour anticiper

les besoins de demain, le Département recherche d'ores-et-déjà de nouvelles ressources... En 2024, **2 opérations de recherche en eau** se poursuivent (le Syndicat des Eaux de la Vallée de l'Hérault et le SIVOM Orb et Gravezon).

Avec son service hydrogéologie, le Département évalue **la quantité et la qualité de l'eau souterraine**, grâce à une centaine de points de mesure.

Innovant, le Département accompagne plusieurs expérimentations visant à **améliorer les performances des stations d'épuration ou à réutiliser les eaux usées traitées** pour arroser les espaces verts et irriguer les cultures.

CHIFFRES CLÉS

112

communes intégrées
au Géoparc Terres d'Hérault

264

communes adhérentes
à Hérault Ingénierie

95%

de l'eau potable
provient de l'eau souterraine

49

communes concernées
par Hérault littoral 2030

Préserver et sensibiliser avec Hérault Littoral

Depuis de nombreuses décennies le Département veille sur le littoral héraultais.

Face à l'enjeu climatique, le Département a renforcé son engagement avec la **Stratégie Hérault littoral 2030** (350M€ investis sur 2019-2030) conjuguant la préservation et la valorisation de ces lieux essentiels en Hérault. Le périmètre d'Hérault Littoral inclut le bord de mer, mais aussi les communes en retro littoral jusqu'au Sud de l'A9, soit **49 communes au total**.

Objectifs prioritaires : la gestion des risques et environnement, l'adaptation de l'économie du littoral au changement climatique, l'inclusion et l'accès au littoral pour tous, la sensibilisation aux richesses et enjeux du littoral, la solidarité territoriale et les équilibres entre le littoral et l'intérieur des terres, et la mise en œuvre de partenariats pour une politique littorale à long terme.

Le Département a initié en zone littorale la mise en place de **Schémas d'Intervention Foncière (SIF)**, pour planifier, avec le Conservatoire du Littoral et les collectivités, l'intervention foncière dans des zones à enjeux et pression (16 communes

littorales et 4 500 ha acquis).

En partenariat avec l'Entente interdépartementale pour la démostification (EID), **l'Observatoire du littoral assure depuis 20 ans** le suivi départemental de l'évolution du trait de côte, réalise des synthèses annuelles par commune et des études prospectives, et diffuse des explications pédagogiques sur les risques littoraux.

L'Hérault possède 8 ports et 1 criée et s'est engagé à les moderniser (réhabilitation des digues, quais, ...), améliorer les espaces de stationnement et de stockage, dragage, rénovation des ouvrages de traitement des effluents des eaux, projets de valorisation des produits, structuration de la profession, soutien en cas de crise (malaïgue, COVID, prix des carburants). Le Département teste actuellement **la réutilisation des sédiments de dragage des ports** en matériaux de chaussée sur des travaux de voirie.

En 2023, le Département a organisé une concertation publique sur l'opportunité de

créer une **Maison du littoral** qui permettrait de protéger les espaces et sensibiliser leurs occupants.

Avec le concours **Habiter le littoral, demain !**, les professionnels ont planché sur des solutions concrètes d'aménagement adaptées à un quartier situé en zone rétro littorale en 2050. Le Département a aussi recruté **un docteur de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3** pour étudier les axes d'amélioration de la prise en compte des risques littoraux dans les politiques d'habitat et réduire la vulnérabilité sociale des habitants face aux risques.

En partenariat avec l'INA, le Département a lancé **le site internet « Rivages héraultais »** proposant 150 vidéos relatant 70 d'histoire du littoral.

* En plus des 13,8M€ de budget, 16,4M€ d'autres aides aux communes sont intégrées dans les montants des fiches thématiques :

- Eau et environnement : 6,9M€
- Sport et loisirs : 3M€
- Education : 2,5M€
- Action sociale et logement : 1,6M€
- Numérique et informatique : 900 000€
- Tourisme : 800 000€
- Agriculture et conchyliculture : 400 000€
- Enfance et famille : 200 000€
- Autonomie et handicap : 50 000€
- Jeunesse et participation citoyenne : 50 000€



Numérique et informatique

Le Département est pleinement engagé dans la transition numérique de l'Hérault. Pour répondre aux besoins de services publics du territoire, il porte l'aménagement numérique par le déploiement des infrastructures tout en assurant le lien social. Par la modernisation de ses services numériques et ses outils informatiques, il entend ainsi répondre aux besoins des publics de façon adaptée et inclusive.

Agir pour l'égalité numérique avec la fibre optique

Économie, emplois, services, loisirs... Le Très Haut Débit est utile à tous et ne peut se développer à deux vitesses entre zones rurales et zones urbaines. Toujours soucieux d'équité territoriale, le Département a choisi il y a 6 ans de relever un défi colossal contre l'injustice numérique : **l'accès à la fibre optique pour tous !** Pour favoriser l'accès du numérique, il a ainsi lancé le plus grand chantier de service public depuis le déploiement du

téléphone : l'installation de la fibre optique dans **286 communes** de l'Hérault non raccordées par les opérateurs privés. Mobilisant **700 emplois**, les 286 communes ont été rendues raccordables fin 2023 sur l'ensemble de la **zone Hérault Numérique**.

En 2024, il restera 20 000 prises posant des difficultés spécifiques à réaliser pour atteindre l'objectif ambitieux de rendre 100% des foyers et entreprises de cette zone raccordables.

Des services numériques adaptés aux usagers

Sur la base des besoins des territoires et des usagers, le Département de l'Hérault fait vivre une **Stratégie de développement des usages et services numériques (SDUSN)** en lien avec les missions de services publics départementaux.

Pour lutter contre la fracture numérique, le Département a mis en place le dispositif **Pass numérique** (16 585 Pass déployés à fin septembre 2023) proposant un panel de formations adapté aux publics. Il soutient aussi la **création de tiers lieux dans les communes rurales** pour faciliter l'inclusion numérique, l'emploi, le coworking, des services de proximité offrant aux usagers un haut niveau de prestations,

l'animation d'un réseau et des possibilités de mutualisations entre tiers lieux.

En 2024, le Département souhaite aller plus loin pour accompagner les 200 000 Héraultais en difficulté, notamment sur l'inclusion numérique, par la mise en place de **nouveaux services numériques plus inclusifs et adaptés à tous les publics, usagers et agents**.

Par exemple, **le déploiement des téléservices pour les publics** ou la numérisation des dossiers reçus par les services de la solidarité départementale seront développés.



BUDGET 2024

37,8 M€

« Au moment où le numérique est devenu incontournable, l'enjeu du Département est de permettre à chacun de pouvoir chercher un emploi, s'informer, télétravailler, accéder aux services publics... Avec le déploiement de la fibre optique, le Département a tenu sa promesse d'assurer un accès numérique pour tous et avec une juste égalité des territoires. »

Claudine VASSAS-MEJRI,
Vice-présidente déléguée
aux solidarités territoriales, à
la transition numérique et à
l'innovation

Moderniser et sécuriser nos systèmes d'information

En 2024, le Département de l'Hérault finalisera son **schéma directeur des systèmes d'information (SDSI)** qui définira sa stratégie d'évolution numérique jusqu'en 2028. Le SDSI permettra à la collectivité de mieux s'adapter aux profonds changements en cours et à venir en favorisant la transformation numérique et en tirant le meilleur parti des technologies.

Soucieux de réduire son impact sur l'environnement, le Département s'est engagé dans **une démarche zéro papier** comptant 72 projets parmi lesquels : le déploiement de la signature électronique, la dématérialisation complète des courriers, un portail de gestion dématérialisée des demandes internes...

En tant qu'employeur, le Département veille à la qualité de vie au travail de ses agents, qui passe également par **des outils de travail adaptés et modernisés**, que ce soit en matière de gestion des ressources humaines (paie, carrières, formations, congés, etc.), l'intranet des agents, les sites internet de la collectivité ou encore les applications numériques optimisant la gestion des flottes de véhicules.

Pour se protéger des cyberattaques en forte hausse, le Département se dotera de **nouvelles mesures de sécurité robustes**. L'ensemble des services utilisés dans les collèges et certains services du Département seront ainsi externalisés vers **des Datacenters plus sécurisés**. Afin d'assurer la continuité des services informatiques essentiels, y compris en cas de cyberattaque, la capacité du système d'information sera également renforcée.

De plus, face à la multiplication des risques, **l'ensemble des systèmes de sécurité dans les 160 bâtiments et 81 collèges** (alarmes, contrôles d'accès, sécurité incendie, vidéosurveillance...) ainsi que **la sûreté sur l'ensemble des sites** continueront d'être améliorés en 2024.

Premier partenaire des communes, le Département porte de nombreuses actions de solidarité pour l'aménagement du territoire héraultais. Pour une action efficace de ses agents sur le territoire, il prévoit de faire **évoluer ses outils nécessaires au suivi et à l'appui technique** (Hérault Ingénierie) apporté aux communes.

L'amélioration des systèmes informatiques et des outils numériques permettra une meilleure gestion des espaces verts et des espaces naturels par le suivi et le partage des données; une amélioration du suivi des interventions des agents sur les routes départementales ou encore la dématérialisation et la fluidité de la gestion des arrêtés (permissions de voirie, arrêtés de circulation...), des données cadastrales et des acquisitions foncières.

En 2024, le Département étudiera parallèlement les axes d'amélioration concernant **le développement de l'économie territoriale, l'insertion et l'environnement**, et poursuivra des projets du domaine Culture et Sports.

A SAVOIR ! Avec le portail de données **ouvertes Hérault Data**, chaque Héraultais peut désormais accéder à un grand nombre d'informations (liste des écoles, pistes cyclables, établissements hospitaliers, trafic routier, résultats électoraux, hébergements collectifs...) en allant sur **www.herault-data.fr**.

CHIFFRES CLÉS

286

communes

non couvertes par les opérateurs privés rendues raccordables au réseau Hérault Numérique

245 000

prises raccordables installées fin 2023

et 20 000 prises complexes

à raccorder en 2024

seulement

8000 km

de câbles de fibre optique reliés en

6 ans

384 M€

coût total

de l'opération
Fibre optique

16 585

Pass Numériques

déployés fin 2023

3000

jeunes

accueillis à l'Espace Jeunes citoyens à Pierresvives

5296

ordinateurs portables

11 427

ordinateurs fixes

fournis aux collèges

3500

ordinateurs portables reconditionnés

pour soutenir l'action sociale

Routes et mobilités

L'Hérault s'engage pleinement pour des déplacements durables. En favorisant le vélo, aménageant des pistes cyclables, et innovant dans ses infrastructures routières, le Département prend des mesures concrètes pour une mobilité plus écologique à long terme.

Aménager une route fluide et sécurisée

- **L'année 2023 aura vu la mise en service de plusieurs aménagements :** la RD11 entre Montady et Poilhes, la 2ème section de la RD28 à Montblanc et Bessan, le recalibrage de la RD24 entre Lansargues et St Just, les traverses d'agglomération de Saussines (RD65) et de Villetelle (RD110), etc.
- **Les grands travaux d'aménagements routiers se poursuivent en 2024 :** sur la Rocade de Béziers, avec le démarrage de la mise à 2x2 voies entre l'échangeur de Maraussan et le carrefour giratoire de l'Ardide; entre Lunel et la Grande Motte, la mise à 2x2 voies de la RD61 se finalisera ; la RD612 sur la desserte de Mireval, la RD2 à Clermont l'Hérault, la RD32 en traverse de Puechabon, etc.
- **La sécurité routière constitue également une priorité d'action pour le Département,** qui développe une stratégie globale en agissant à la fois sur les comportements et la sécurisation des routes. En 2024, un effort particulier sera engagé sur l'aménagement de nombreuses traversées de villes et villages: Pézenas, Puechabon, Gigean, Cazilhac, St Chinian, St Pons de Thomières, Colombières sur Orb, Magalas, Cessenon sur Orb...
- **Outre les travaux d'entretien de la chaussée, le Département**

procède à un contrôle régulier de ses ponts et murs de soutènements et poursuit de nombreuses opérations d'entretien spécialisé ou de réhabilitation de son patrimoine d'ouvrages d'art en 2024. **Les falaises, parfois fragilisées par le réchauffement climatique, sont également scrutées et sécurisées** pour limiter les risques de chutes de blocs rocheux.

- **Le LIEN : le chantier entre dans une nouvelle phase**
Après avoir mis en service en octobre 2022 les déviations provisoires pour libérer la zone du chantier nécessaire à la réalisation du tunnel et du giratoire, les travaux entrent dans une nouvelle phase : raccorder les unes après les autres les différentes branches sur le giratoire en cours de réalisation. Ainsi différentes étapes vont se succéder jusqu'à la livraison de l'échangeur à l'été 2024.
A noter : le Département de l'Hérault met en œuvre des mesures et des compensations importantes pour l'environnement. 4.4 millions€ sont investis permettant de protéger 135 espèces identifiées. Un partenariat de 30 ans est mis en œuvre avec le Conservatoire des Espaces Naturels pour mettre en place un plan de gestion et de suivi de ces espaces. De plus 2,4 millions € sont consacrés au traitement paysager avec 1100 arbres et 60 00 arbustes plantés le long de la nouvelle voie.



BUDGET 2024

94,2 M€

« L'Hérault s'engage résolument pour des déplacements durables. Il innove pour concilier la lutte contre le réchauffement climatique et la sécurité des usagers. Les nombreux dispositifs mis en place forment le socle de ses engagements en faveur de mobilités plus douces et durables. »

Philippe Vidal

Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire

Innover pour des aménagements plus durables

Dans l'Hérault, le recyclage constituera un axe fort de l'innovation routière en 2024.

Seront expérimentés cette année : des enrobés composés d'anciennes chaussées recyclées, de grosses buses en béton fabriqué avec des matériaux de démolition, des pistes cyclables réparés avec du béton à base de coquilles d'huîtres, une utilisation généralisée de gravas recyclés dans le cadre d'un partenariat avec la fédération des travaux public. Parallèlement, une solution innovante de revêtement bas-carbone sera testée sur une piste cyclable.

Le « plan bruit » de la collectivité sera également révisé en fin d'année pour continuer à mieux prendre en compte les nuisances sonores.

2 expérimentations s'inscrivent dans le «Plan Routes et Biodiversité» du Département : la pose d'un écurouduc expérimental de type tunnel pour garantir encore plus de sécurité aux écrevilles roux qui traversent les routes départementales et l'équipement des routes de système anticollision pour les chauve-souris.

Au total, 34 actions sont déclinées pour protéger la faune et la flore aux abords des routes (nichoirs à oiseaux, écopaturage, plantation d'arbres, installation de haies mellifères, zéro pesticide sur les espaces verts en bords de routes...). Pour cette démarche, le Département a reçu le 1er prix de l'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité.

Miser sur les mobilités douces et le covoiturage

■ **Avec le Plan Hérault Vélo 2019-2024, 70 actions sont déclinées pour encourager la pratique cyclable, dont :**

- l'aménagement de pistes cyclables et des travaux pour résorber les discontinuités existantes (poursuite en 2024: Canal du midi, Ganges/St Hippolyte du Fort, Saint-Geniès-des-Mourgues /Boisseron, Saint-Chinian/Cazouls-lès-Béziers avec l'aménagement de la section Pierrerie-St Chinian, Montady/ Capestang, Mireval/Vic-La-Gardiole...)
- des équipements le long des pistes cyclables : 39 stations de gonflage, 23 totems d'auto-réparation, et 14 box à vélo pour favoriser l'intermodalité...
- l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) de 200 à 250 euros, complétée depuis 2022 par le « chèque Handi-vélo » qui s'adresse aux

personnes en situation de handicap pour l'achat de vélos adaptés, se poursuit. Ces aides rencontrent un franc succès avec 38 000 dossiers déjà déposés.

■ **Pour lutter contre l'autosolisme,** l'Hérault a été le 1er département à soutenir le déploiement de Rezo-Pouce, une plateforme d'autostop.

■ **La collectivité répond à la loi climat et résilience en adoptant le « Plan Hérault Covoiturage 2023-2028 »** qui vise à promouvoir le covoiturage avec des mesures sur 5 ans. L'accent est mis sur la création de 34 aires de covoiturage d'ici 2028 et des services de mobilité solidaire en partenariat avec les territoires, avec l'objectif global de répondre aux besoins de mobilité tout en agissant pour préserver la planète.

CHIFFRES CLÉS

4 500
km de routes

245
km de voies vertes

22
parkings de
covoiturage
avec au total

783
places sur
le territoire

40 000
arbres
d'alignement

300
ponts surveillés
par 20 agents spécialisés



Agriculture et conchyliculture

Le Département prend des mesures audacieuses pour renforcer la qualité et la sécurité alimentaire.

Son engagement envers l'agriculture inclut des innovations visant la résilience climatique, assurant ainsi le futur durable des activités agricoles et maritimes essentielles au territoire héraultais.



BUDGET 2024

8,8 M€

« Dans l'Hérault, agriculteurs, éleveurs et maraichers privilégient les circuits courts, respectant les saisons. Avec les consommateurs solidaires, ils soutiennent la qualité alimentaire, la biodiversité et luttent contre le gaspillage. Un engagement pour un mode de production respectueux de l'humain et de l'environnement. »

Yvon Pellet,

Vice-Président délégué à l'économie agricole et à l'aménagement durable

Permettre une agriculture plus verte et résiliente

- **Hérault irrigation** : lancé en 2019, ce plan d'actions contre le stress hydrique des cultures, met en oeuvre des solutions pour accroître les surfaces à irriguer de 22 500 ha supplémentaires d'ici 2030. Depuis son déploiement, 8 330 ha ont été ou sont en cours d'équipement pour l'irrigation à partir de ressources issues d'Aqua Domitia ou du barrage du Salagou grâce aux soutiens du Département pour un montant cumulé de 11, 7M€.
- **Contre les pénuries d'eau, une large palette d'actions de sobriété sont menées par le Département et ses partenaires** : recherche de fuite et modernisation des réseaux, accompagnement des pratiques économes en eau par les exploitants, cépages résistants à la sécheresse, projet pilote de réutilisation des eaux usées traitées (REUT), etc.

- **Le Département envisage la création de retenues hivernales pour irriguer des cultures**, là où il n'existe aucune autre solution en été, tout en sécurisant les ressources locales (ressource Rhône). L'étude de faisabilité en cours (restitution printemps 2024) concerne 3 territoires : Florensac; Pouzolles, Coulobres et Caussiniojols, Autignac, Magalas et propose localement une concertation sur divers éléments d'opportunité. Ces retenues hivernales apporteront localement

un complément d'eau aux agriculteurs, collectivités et acteurs de la défense contre les incendies et permettraient la production de cultures nourricières.

- **Accompagner la transition écologique et climatique** : Au domaine des Trois Fontaines, en collaboration avec la Fédération des IGP de l'Hérault et la Chambre d'Agriculture, le Département teste des variétés tolérantes aux maladies fongiques pour mettre fin à l'utilisation de pesticides. De plus, 5 cépages étrangers adaptés à la sécheresse vont être prochainement plantés et suivis.

Une expérimentation innovante de lutte biologique contre de nouveaux papillons ravageurs est également en cours, impliquant 2 caves particulières et 4 caves coopératives, dont une vient d'être primée au SITEVI pour cette action exemplaire.

Pour ses actions, le Département avec l'INRAE et l'AOC Languedoc a été choisi comme représentant de la France dans un projet européen sur la viticulture méditerranéenne durable, avec l'Italie, le Liban et la Tunisie (Qualification et de promotion des filières vitivinicoles des aires protégées de la Méditerranée). Ce programme a duré 3 ans et prendra fin le 16 décembre prochain, il a abouti sur la création d'une marque « Reservin ».

S'engager pour une alimentation locale et solidaire

■ Le Plan Alimentaire territorial (PAT) du Département

Cette démarche, dans laquelle le Département s'est engagé il y a 2 ans et demi, se fixe pour objectif de renforcer l'agriculture locale et durable, les circuits courts, la part du bio dans les cantines, l'accès de tous à une alimentation de qualité et la santé des populations. Il s'agit d'un projet d'envergure qui a obtenu la reconnaissance nationale du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, dont le renouvellement va être demandé mi-2024.

■ Favoriser les circuits courts avec Agrilocal34

Le Département promeut l'usage de la plate-forme Agrilocal qui facilite la mise en relation entre acheteurs et producteurs locaux afin de relocaliser les approvisionnements des cantines de l'Hérault.

■ Sensibiliser à l'alimentation

Lauréat d'un appel à manifestation lancé par l'Institut National du Cancer, le Département porte un projet qui vise à éliminer les facteurs

de risque dans la restauration scolaire, notamment en limitant l'usage de produits dits « ultra-transformés ». En parallèle, plusieurs actions visant à faire connaître les bénéfices d'un bon équilibre nutritionnel sur la santé sont engagées, en direction des collégiens, des acteurs de l'alimentation solidaire et des familles d'accueil d'enfants placés.

■ Contribuer à l'installation d'une agriculture nourricière de proximité

La rareté des terres disponibles est un frein à l'installation de cultures nourricières. Le Département met en place des appels à projets en direction des communes pour les aider à remettre en état des parcelles de foncier public et y installer des exploitants.

■ Construire une alimentation solidaire

En lançant en février 2024 les « Trophées de l'Innovation sociale », le Département, accompagné d'un jury de socio-professionnels, entend récompenser les projets les plus innovants dans 4 secteurs, dont celui de l'alimentation.

CHIFFRES CLÉS

670
M€

de chiffres d'affaire de l'agriculture, 2ème acteur du PIB héraultais

40 000
ha

d'exploitations en bio

172

références en rouge des millésimes 2009, 2012 et 2013 dans l'oenothèque départementale

8

ports

départementaux

de pêche, de conchyliculture et de plaisance + La Criée d'Agde, 3ème criée d'Occitanie

500

entreprises

conchylicoles dans l'Hérault

Accompagner les filières pêche, conchyliculture et l'élevage

■ Laboratoire départemental vétérinaire

Il veille à la santé des animaux d'élevage ou sauvages, à la qualité sanitaire des aliments (incluant les coquillages) remis au consommateur et à la qualité des eaux. En 2024, le partenariat avec les services de l'Etat sera renforcé, notamment pour la réalisation des prélèvements alimentaires dans le cadre des plans de surveillance et de contrôle. Cette mission portera sur les secteurs de la transformation des denrées alimentaires d'origine animale et végétale ainsi que la distribution. Elle est menée en

collaboration avec les laboratoires de chaque département de la région Occitanie. Le laboratoire accompagnera aussi les professionnels de la conchyliculture pour le suivi sanitaire de leurs productions.

■ Les ports départementaux

Le Département entretient ses ports départementaux pour que les producteurs bénéficient d'installations durables et de conditions de travail optimales. En 2024, il poursuivra la sécurisation des accès de la Criée du Grau d'Agde et dragage du port, l'installation de nouveaux

décanteurs individuels au port du Mourre-Blanc et l'amélioration du stockage des déchets et des voiries sur le Barrou. Il débutera les travaux sur les digues des Mazets et mènera des travaux sur les réseaux d'eau de mer, ces équipements collectifs qui alimentent les mas conchylicoles.

Le Département continuera à apporter son aide aux acteurs de la filière conchylicole au travers du futur Contrat de Filière qui remplacera celui signé en 2021. Il envisage également d'être partenaire du premier contrat de filière pêche qui devrait couvrir les années 2024 à 2026.



Sapeurs-pompiers

Le Service Départemental d'Intervention et de Secours 34 (SDIS) est financé par le Département de l'Hérault.

Le SDIS c'est 1100 véhicules d'intervention et engins roulants, 2 robots terrestres, 1 robot sous-marin, 3 avions bombardiers d'eau, un hélicoptère de commandement, des drones et une plateforme commune d'appels d'urgence.

Des effectifs augmentés

En 2024, le SDIS va renforcer sa capacité opérationnelle en recrutant 20 sapeurs-pompiers professionnels, s'ajoutant aux 4 620 sapeurs-pompiers (dont 1135 femmes).

En plus de l'augmentation des effectifs, une nouvelle structure pour le centre de secours de Béziers est en cours et un 3ème centre de secours verra le jour à Montpellier.

CHIFFRES CLÉS

1
centre
départemental
des appels d'urgence

4 620
sapeurs-pompiers

1
intervention
toutes les 7 min.
sur le territoire départemental

Equipements renouvelés et modernisés

Le CEIFOR, nouveau Centre Interdépartemental de Formation est en cours de construction à Gignac. Avec des équipements de pointe, notamment des simulations virtuelles augmentées, il offrira la possibilité aux sapeurs-pompiers de s'entraîner en situation réelle et d'être opérationnels face à des situations dangereuses.

Pour soutenir l'engagement des jeunes, le Département en partenariat avec l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers du

Corps Départemental de l'Hérault apportera une aide inédite à l'équipement sportif des Jeunes Sapeurs-Pompiers engagés en 3e année.

Le SDIS innove avec des véhicules inédits en France ! Disposant déjà de 27 ambulances à assistance électrique, il va acquérir un fourgon électrique de lutte contre les incendies urbains et un bateau-pompe de lutte contre les incendies portuaires pour les ports héraultais.



BUDGET 2024

60,9 M€

« Les pompiers professionnels et volontaires interviennent au quotidien avec rapidité et efficacité pour parer tous types d'incidents et de secours à la personne sur l'ensemble du territoire, et je les en remercie vivement. Le Département investit et innove pour améliorer encore et toujours la qualité de ces interventions. »

Kléber Mesquida,
Président du Département



Moyens opérationnels

Le Département, avec ses équipes expertes, agit pour la préservation de l'environnement face au défi climatique.

Protection des forêts contre les incendies, espaces naturels sensibles protégés, végétalisation des communes et itinéraires de randonnée sont au cœur de nos actions.

Affirmer son expertise pour l'environnement

L'unique équipe de rando-pisteurs est dans l'Hérault

Le Département dispose d'une équipe de 28 rando-pisteurs qui constituent 6 équipes réparties sur le territoire. Sur les itinéraires de randonnée (1150 kms), ces sentinelles de l'environnement débroussaillent, élaguent, reconstruisent les murets en pierres sèches, réalisent des caladages, assurent le balisage et la pose de la signalétique, favorisent et surveillent la biodiversité, etc... Une mission en cohérence avec les orientations du nouveau schéma du Département en matière de sports de pleine nature, dont l'engouement ne cesse d'augmenter. Une étude menée avec un environnementaliste a permis d'établir une cartographie précise de tous les sentiers détaillant les pratiques d'entretien à mettre en œuvre pour préserver au mieux chaque espèce (choix des outils, saisonnalités, protocole de fauche...). L'année 2023 a été celle de la mise en application de ces pratiques toujours plus vertueuses, qui vont désormais se généraliser.

Préservation des espaces naturels et de la biodiversité

Le Département poursuit ses efforts en matière d'entretien écoresponsable des espaces verts des sites départementaux : entretien raisonné, actions d'économies d'eau, recyclage des déchets verts, compost... La préservation de plus de 9400 ha d'espaces naturels sensibles tient compte de la fragilité environnementale de chacun de ces sites : formations environnementales, adaptation des pratiques co-construites avec des naturalistes.

Autre exemple de l'engagement du Département pour l'environnement : l'opération 8 000 arbres par an aux communes et aux intercommunalités, qui rencontre un vif succès depuis 5 ans. Le Département propose, via une plateforme numérique, désormais un choix de 34 espèces adaptées aux sols et aux climats méditerranéens, avec l'introduction d'arbres fruitiers, ainsi que des formations de bonnes pratiques.



BUDGET 2024

11,5 M€

« Nous mobilisons nos équipes expertes, notamment les Forestiers sapeurs et rando-pisteurs pour protéger notre environnement. Ensemble, nous relevons le défi climatique, préservant ainsi la richesse de notre territoire pour les générations futures. »

Jacques Rigaud

Vice-Président délégué au patrimoine départemental et aux moyens opérationnels

Renforcer la lutte contre les feux de forêts

Les forestiers-sapeurs, sentinelles des forêts

L'Hérault est l'un des 6 départements français à disposer d'un service de forestiers-sapeurs, véritables gardiens des forêts. Depuis plus de 40 ans, ils œuvrent à l'entretien et à la préservation des 200 000 hectares de garrigues, bois et forêts. Débroussaillage, élagage, nettoyage... les 105 forestiers-sapeurs sont à pied d'œuvre toute l'année : les 2 mois d'été en surveillance et primo-intervention sur les incendies, puis les 10 mois restants pour entretenir les équipements de DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies).

En 2023, à l'issue d'un travail réalisé avec l'ensemble des acteurs (SDIS, DDTM, ONF, communes forestières), un nouveau schéma stratégique de DFCI a été voté par le Département pour la période 2024-2034. Le nouveau réseau sera fort de 3 091 km de pistes, 315 points d'eau, 11 relais radio numériques, de tours de guet et barrières. Et pour l'entretenir, les forestiers-sapeurs pourront compter sur des moyens adaptés et conséquents, avec par exemple un nouveau véhicule d'intervention acquis courant 2023.

Intégrer l'eco-responsabilité dans son parc automobile

En 2024, le Département poursuit l'électrification de ses véhicules, en allant au-delà des normes réglementaires par engagement pour l'environnement. Chaque berline thermique a ainsi été remplacée en 2023 par une électrique, dès lors que son usage était compatible avec les enjeux du service opérationnel doté (et ce sont près de 90 véhicules électriques qui composent aujourd'hui le parc départemental). Dans le cas contraire, le choix s'opérait vers des berlines en vignette Crit'Air 1. En 2024, ce seront près de deux tiers des berlines commandées qui seront électriques.

Ainsi, à ce jour, plus de 47% du parc de berlines est composé de véhicules en Crit'Air 1 ou à faibles ou très faibles émissions de CO₂. Au sein des gammes utilitaires aussi le verdissement s'amorce : 5 nouveaux véhicules électriques sont en cours d'acquisition, dont certains seront mis en service prochainement sur des sites majeurs du Département. Rationalisation, autopartage, choix parmi 54 vélos électriques, télétravail, visioconférence : tout est mis en place pour limiter l'impact carbone des agents. Lorsque c'est possible, le Département fait toujours le choix de matériels électriques : moins lourds et moins bruyants pour ses agents et bien sûr plus écologiques.

CHIFFRES CLÉS

105

Forestiers sapeurs sont primo-intervenants sur 90% des départs de feu de forêt

4 812

matériels et engins

28

rando-pisteurs entretiennent 562 km de chemins de Promenades et Randonnées (PR), 535 km de Passa Méridia et 43 km de la voie verte Passa País

47%

des véhicules en haut de l'échelle de propété sur le parc des Véhicules Particuliers



Patrimoine départemental

Le Département, en tant que maître d'ouvrage de nombreux équipements publics, s'engage à construire un avenir durable plutôt que de privilégier le court-terme.

Chacune de ses réalisations met l'accent sur l'écoresponsabilité avec l'utilisation de matériaux biosourcés, une isolation performante, l'autonomie énergétique, des énergies propres et des innovations telles que la récupération de chaleur et le stockage d'électricité.



BUDGET 2024

41,8 M€

« Chaque projet incarne notre engagement envers l'écoresponsabilité, privilégiant des matériaux biosourcés, une isolation performante, l'autonomie énergétique, et des solutions innovantes pour réduire notre impact environnemental. »

Jacques Rigaud

Vice-Président délégué au patrimoine départemental et aux moyens opérationnels

Poursuivre une stratégie énergétique ambitieuse

Des bâtiments innovants

Autosuffisance, autoconsommation collective, stockage d'énergie, réseaux de chaleur à énergie renouvelable... en matière de performance énergétique, le Département n'hésite pas à expérimenter les nouvelles solutions d'économies ! Ainsi après le premier collège à énergie positive au Crès, le Département poursuit ses investissements pour équiper ses toitures, ses parkings de panneaux photovoltaïques (2 nouvelles centrales en 2024: collège de Saint-Chinian et les archives Pierresvives) dans l'objectif d'autoconsommer mais aussi dès que possible alimenter les bâtiments voisins qu'ils soient publics, privés ou des logements sociaux.

La mutualisation d'énergie est un objectif également recherché dans les projets de réseaux de chaleur à énergie renouvelables que le Département a mis en place au collège des Aiguerelles. Pour le collège de Ganges, le démarrage des travaux est envisagé à partir de mars 2024 : ils permettront de chauffer les écoles voisines. Un projet est également à l'étude sur la commune de Cessenon.

Pour tous les nouveaux bâtiments qu'il aménage, le Département fait le choix de constructions durables,

conçues selon une approche bioclimatique, dotées de géothermie ou d'installations photovoltaïques, mettant en œuvre des matériaux biosourcés. Avec le plan collège, il se préoccupe lors de chaque projet de rénovation d'améliorer la performance énergétique comme ce sera le cas pour Les Garrigues à Montpellier, Saint-Gély-du-Fesc et Saint-Clément-de-Rivière dont les études vont commencer en 2024 : consultations sous forme de marché globaux de performance en conception/réalisation/maintenance à partir de l'été 2024. La construction d'un nouveau centre routier à la Salvetat est en cours et a été conçu avec une volonté ambitieuse sur le volet bâtiment durables puisqu'il a obtenu le label Or Bâtiment durable d'occitanie.

Autre innovation

Stocker l'énergie grâce à l'hydrogène. Le Département va expérimenter sur le site d'ALCO2 la technologie Smart Energy Hub de la start-up Sylfen qui offre la possibilité d'optimiser l'énergie produite par les panneaux solaires installés en toiture en stockant localement, sous forme d'hydrogène vert, les surplus et en les ré-injectant, selon les besoins, tout au long de l'année, afin de tendre vers l'autonomie énergétique.

Innover pour des aménagements durables

Des choix départementaux axés sur l'environnement, la culture et la valorisation du territoire

- Collectivité des collèges, il répond aux évolutions démographiques d'un Hérault dynamique en construisant de nouveaux établissements (Port Marianne en 2022, Juvignac livraison en 2025 et Maraussan début des travaux à partir du 2nd trimestre 2024) et en agrandissant d'autres (Les Garrigues à Montpellier, Saint-Gély-du-Fesc et Saint-Clément-de-Rivière).
- Deux maisons départementales de solidarités seront construites pour faciliter les démarches des Héraultais à Lunel et Gignac. A Loupian, une nouvelle agence va réunir services des solidarités et services des routes départementales : le démarrage des travaux est envisagé au 1er trimestre 2024.
- En 2022, le Domaine départemental de Bayssan a réalisé le chantier du labyrinthe des vignes des Jardins de Méditerranée et 11 700 plants ont été plantés sur 3,6 hectares en mars.
- Un parcours de découverte de la faune et de la flore dans le Bois sacré a été inauguré en septembre 2023.
- Le projet de réalisation des Jardins et de l'aquarium fera l'objet en 2024 d'une phase administrative avant de pouvoir démarrer les travaux.
- Le permis de construire de la Maison départementale du Salagou a été obtenu en novembre et un démarrage des travaux est envisagé à l'automne 2024.

Optimiser le fonctionnement des sites pour les usagers et les agents

Après Alco 2, qui a permis de regrouper Maison de l'Autonomie, Direction de la Protection Maternelle et Infantile, et Direction Enfance Famille dans un même site, à proximité immédiate de l'Hôtel du Département, le Département poursuit avec les bâtiments de Lunel, Loupian et Gignac cet objectif de rationalisation de ses implantations. Des efforts qui permettent de réaliser des économies importantes sur le plan financier et environnemental (mutualisation des voitures, des systèmes informatiques, isolation et chauffage performants...), tout en optimisant le fonctionnement des sites pour les usagers et les agents.

Un projet d'extension du site d'Alco 2 est en phase d'étude avec la construction de 3 modules supplémentaires qui permettront de regrouper des services encore hébergés sur des sites distants.

Avec l'essor du télétravail, la relation à l'espace « bureau » change et la démarche de rationalisation pourrait aller encore plus loin, permettant de nouvelles économies d'énergies. Des expérimentations sont menées à l'échelle de communautés de travail (service en open space, bureaux partagés, logiciels de présences) et une réflexion autour du bureau dynamique a été engagée : début des premiers travaux envisagé fin 2024.

CHIFFRES CLÉS

81

collèges publics
dans l'Hérault,
et 83 d'ici 2025

2

**hôtels du
Département**
à Montpellier
et à Béziers

6

**maisons des
solidarités
et**

36

**services
des solidarités**

8

**agences
routières**

50 000 m²

**de surface de
panneaux photovoltaïques**

Plus de 20%

**d'économie
d'énergies**

**à l'échelle patrimoniale
entre 2012 et 2021**

849 000 m²

de bâtiments

**dans le patrimoine
départemental
(collèges compris)**

4

pôles culturels
Pierresvives, Bayssan
Restinclières et la
base départementale
de Bessilles



Ressources humaines et Administration générale

Le Département de l'Hérault est un acteur essentiel des services publics de proximité.

En employeur responsable, il prend en compte les différentes transitions majeures actuelles (écologique, numérique ainsi que les évolutions sociétales) dans ses politiques RH.

Un employeur responsable sur le territoire

Avec **5600** agents et **120** métiers représentés, le **Département est un des principaux employeurs de l'Hérault**. En prenant en compte les évolutions sociétales en termes de rapport au travail, il vise à fidéliser les agents et à en attirer de nouveaux, ceci dans l'objectif de répondre au mieux aux missions de service public dans les domaines sociaux, techniques administratifs ou culturels. Pour le budget 2024, plusieurs projets RH stratégiques sont prévus pour répondre à cette ambition :

Dans la continuité de la signature de la convention avec l'association "L'autre Cercle", des mesures vont être déployées pour agir en faveur de lutte contre toute forme de discrimination.

■ Mettre en place des dispositifs réactifs de remplacement des équipes

Ces dispositifs assurent la continuité du service public, en priorité dans les collèges et le domaine du social, mais sont étendus de manière innovante à des missions d'administration et de management.

■ Renforcer l'attractivité

Il s'engage notamment en faveur de la jeunesse, en proposant + de 500 stages et en recrutant 150 apprentis dans les secteurs en tension. 30 nouveaux élèves seront aussi accueillis en 2024 afin d'être formés dans le secteur social en partenariat avec l'IRTS Occitanie.

■ Favoriser l'inclusion

Des actions seront poursuivies en faveur de l'égalité professionnelle, visant en particulier à davantage de mixité des métiers, ainsi qu'en direction des personnels en situation de handicap. En effet, le Département est un acteur des DuoDays depuis + de 3 ans qui favorisent l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Accompagner la transition numérique

■ Développer de nouveaux outils informatiques

■ Des plans de formation et d'accompagnement sont prévus pour améliorer l'appropriation des nouveaux outils informatiques par les équipes.



BUDGET 2024

390,6 M€

« Dans l'Hérault, le Département est en première ligne pour faire reculer la pauvreté et les inégalités, défendre l'environnement et le climat. Ces combats justes, le Département les mène avec un collectif de plus de 5 600 agents unis au service des 1,2 millions d'habitants et des 342 communes. »

Nicole Morère,

Vice-Présidente déléguée à l'administration générale et aux moyens

■ **Lutter contre l'illectronisme des agents pour garantir l'employabilité et assurer les parcours professionnels**

■ **Anticiper l'avenir grâce à un observatoire des métiers**

Il pourra prochainement anticiper les changements dans les métiers et l'apparition de nouveaux. En identifiant les compétences à développer, il permettra de gérer les besoins en formation des agents.

Améliorer la qualité de vie au travail

Favoriser le bien-être au travail reste un engagement primordial de la collectivité pour 2024. Un budget est proposé pour la mise en œuvre d'actions en faveur des agents.

- La santé des agents est une priorité. Une négociation avec les partenaires sociaux permettra de renouveler les dispositifs couvrant leur santé et leur prévoyance.
- Par son programme de prévention renouvelé le Département continuera à prévenir les risques, réduire la pénibilité de certains métiers et prendre en compte le vieillissement des effectifs.
- Le télétravail et le choix du cycle de travail sur certaines fonctions favorisent l'équilibre vie privée vie professionnelle, avec une attention portée à la cohésion des équipes.

CHIFFRES CLÉS

5 600
agents

120
métiers
représentés

150
apprentis
en 2023,
contre 58 en 2022

500
stagiaires
contre 128 en 2022

Prêt vert, social, budget Climat : le Département responsable

Le Département engagé pleinement dans une transition écologique va mettre en place un **Budget Vert**. Objectif ? **Favoriser continuellement les dépenses vertes**. Il oeuvre donc pour réduire ses émissions carbone, s'adapter et anticiper les effets inévitables du climat tout en veillant à la biodiversité. Dans cette lignée, il a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt "**Budget Climat 2023**" lancé par l'Agence de la transition écologique (ADEME). Lauréat, il bénéficiera d'un accompagnement individualisé sur 2 ans pour la mise en place d'un budget Climat et participera

au réseau régional d'échanges de bonnes pratiques. Solidaire et écologique, son engagement a été récompensé par un trophée "**Prêt social**" le 21 novembre 2023, s'ajoutant aux deux autres trophées "**Prêt vert**" déjà reçus en 2022. Via les prêts verts, nous empruntons à des créanciers qui investissent pour l'environnement, afin de **financer nos projets en faveur de la transition écologique**, comme nos collègues bas carbone. A travers le prêt social, nous faisons appel à des investisseurs engagés dans des projets solidaires, pour investir dans les EHPAD ou pour l'équipement de nos pompiers.